

LA PRESSE AU TABLEAU !
FORMATION AU JOURNALISME,
FORMATION DES JOURNALISTES

Bertrand Verfaille

juillet 2009

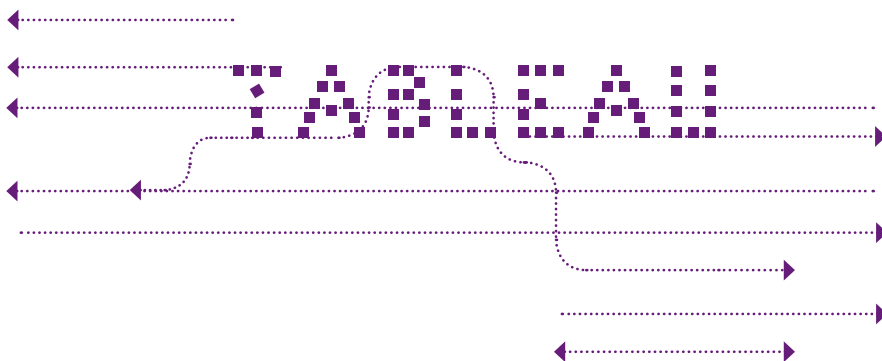




TABLE DES MATIÈRES

Former à l'informer	3
La marche d'une idée UN « FORMÉ » SUR QUATRE DÉBUTANTS	4
Du monde au portillon SCIENCES PO PARIS DANS LA RONDE	7
L'appareil en coupe DES DIPLÔMES À TOUTES LES HAUTEURS	10
Une concurrence préjudiciable ? A LA TAXE !	13
Pour quelle(s) demande(s) de la profession ? POLYCIALISÉS ? SPÉCIALENTS ? LA PRISM' AC'	17
Face aux sas	20
Des étudiants...	
... en apesanteur ? QUELQUES CHIFFRES SUR LES CSP	23
... en circuit fermé ? APPRENTISSAGE ET ALTERNANCE	24
... en batterie ?	26
... en roue libre ? MES ÉLÈVES S'APPELLENT REVIENT	27
La formation continue, cette incomprise LES PIGISTES PAYÉS POUR SAVOIR UNE OPA SUR OPCA ?	29
Tout au long de la vie (si j'y pense) RECHERCHE : UN BAN PUBLIC	32
Faut-il former ?	35
Annexes	38
Quelques exemples de programmes Les bilans de l'insertion professionnelle	

FORMER À L'INFORMER

Nous allons parler d'un petit monde, celui de la presse française. Un cercle composite, où voisinent richesses et déficits, précarités et prospérités, constituant autant de chapelles. Et dans ce petit monde, nous allons parler d'un monde encore plus étroit, celui des journalistes. Naguère peuple-roi des contrées imprimées et audiovisuelles ; aujourd'hui, tribus dépossédées, confinées, sous surveillance et parfois réduites au rôle de faire-valoir.

Et dans ce secteur plutôt serré aux entournures, nous allons parler d'un très très petit monde : celui de la formation au journalisme. « Avec nos quatre cent cinquante diplômés par an, ou nos vingt-cinq étudiants par promotion, nous ne pesons pas lourd face à la moindre filière d'ingénieurs, reconnaît ce directeur d'un centre de formation. Il arrive qu'un fonctionnaire du ministère de l'Éducation nationale nous le fasse sentir ». Et pourtant, que de prises de tête et de mains au collet dans cette micro-entreprise ! « Il y a toujours eu beaucoup de tensions, de fantasmes, de paroles, d'émotion autour de la formation au journalisme, estime un autre responsable de cursus. Et bien peu de coopération entre les acteurs ». Cette emphase doit quelque chose au boutonement perpétuel des egos, caractéristique des jardins du journalisme. Mais elle tient aussi à des éléments plus sérieux : la contribution des médias au fonctionnement de nos sociétés, le rôle des journalistes, le caractère délicat du métier, son extrême exposition... Les verbes « former » et « informer » ont beau avoir la même racine (qui renvoie à l'idée de façonnage), il n'est assurément pas facile de préparer à l'exercice d'une profession aussi indéterminée que stratégique. La loi de 1935, on le sait, présente le métier de journaliste sous forme d'une tautologie : est journaliste celui qui tire ses revenus de l'activité de journaliste. Et le texte ne fixe aucun contenu de formation, ni n'impose d'en suivre une. Mais la fonction de concierge de nos démocraties, toute péjoration mise à part, ne requiert-elle pas la maîtrise de quelques techniques, un certain nombre de qualités, l'adhésion à quelques règles ? Bref, un « corpus » et un « esprit » ?

Loïc Hervouet est ancien directeur de l'École Supérieure de Journalisme de Lille. Dans un texte rédigé au début des années 2000, sous l'intertitre « Courage, formons ! », il donne cette définition limpide du journalisme : « Un journaliste est d'abord et avant tout un médiateur, un réducteur d'ambiguïtés, de méprises et d'erreurs, un destructeur de stéréotypes et d'idées reçues, un artisan du lien social. A la différence d'un engagement militant (tout à fait légitime par ailleurs) qui conduit à prendre parti, le journaliste est le tenant d'un engagement citoyen qui fait l'effort de se dépouiller de son passé, de ses a priori, de ses déterminismes sociaux. La valeur du journalisme, c'est moins la valeur de ses connaissances et de ses idées que la valeur de sa posture, celle du professionnel qui suscite, anime et éclaire le débat social ».

Et d'énumérer les composantes de cette posture : la vigilance, la compétence, la conscience, la responsabilité, la conviction, la rigueur, le courage, la disponibilité et le désintéressement. Convenons-en donc : cette question de la formation au journalisme – et de la formation des journalistes – est d'une certaine importance...

LA MARCHÉ D'UNE IDÉE

Si la pratique du journalisme remonte à plusieurs siècles dans notre pays, l'idée qu'on puisse s'y former – apprendre à être journaliste – n'a acquis quelque crédit que très récemment. Pendant longtemps, elle a été battue en brèche par la plupart de ceux qui exerçaient le métier ou détenaient quelques leviers de commande dans la profession. Et avec quelle ironie : « Former un journaliste ? En quinze leçons sans doute ? », faisait mine de s'interroger un rédacteur du Canard Enchaîné en 1958¹... Dans son livre « Le grand bazar de l'info »², Yves Agnès rapporte d'autres citations condescendantes de professionnels. Où l'on distingue mal si le journalisme est une occupation trop simple pour justifier des études ou trop compliquée pour être enseignée... Se risquer à soulever le paradoxe, c'est encore aujourd'hui s'exposer à la riposte : « On naît journaliste ou on ne l'est pas »...

Sur le plan officiel quand même, les partenaires sociaux de la presse, syndicats de salariés et organisations d'employeurs, ont pris position pour la formation au journalisme. Dans la convention collective des journalistes, version de 1956, ils affirmaient cette préoccupation : « Les parties contractantes (...) souhaitent que les débutants aient reçu un enseignement général et technique aussi complet que possible ». Dans le même article, ils s'engageaient à « apporter leur concours » à tous les organismes ayant ce but. Les mêmes parties contractantes pointaient aussi le caractère crucial de la formation continue, « qui répond aux besoins personnels et professionnels des journalistes tout au long de leur carrière, comme aux besoins des entreprises de presse ».

Dès 1956, forts de cet engagement en faveur de la formation initiale, l'Ecole Supérieure de Journalisme de Lille, (ESJ, fondée en 1924,) et le Centre de Formation des Journalistes de Paris (CFJ, ouvert en 1946), ont obtenu leur inscription dans le texte régissant la profession. Un an plus tard, c'était le tour du Centre Universitaire d'Enseignement du Journalisme (CUEJ) de Strasbourg et en 1968, des Instituts Universitaires de Technologie de Tours et de Bordeaux.

« Former un journaliste ?
En quinze leçons sans doute ? »
Le Canard enchaîné

Mais il a fallu attendre vingt ans, en 1976, pour que les partenaires sociaux créent un organe de veille permanente sur la situation de l'emploi, chargé, particulièrement, de cette question de la formation initiale : la commission paritaire nationale de l'emploi des journalistes (CPNEJ). A cette instance est revenue la mission de « reconnaître » les nouveaux cursus qui ont sollicité l'agrément de la profession, de 1974 à 2006.

1 Cité par l'Observatoire Boivigny dans le « Dossier de l'Observatoire » de juin 2008 : « Les écoles de journalisme et l'emploi dans les médias »

2 Editions Michalon, 2005

Quel est le paysage aujourd’hui ? On compte douze établissements reconnus ou « conventionnés », pour tout ou partie de leur offre de formation³. Ils sont ici cités dans l’ordre de leur agrément.

Huit organismes publics

- Le Centre Universitaire d’Enseignement du Journalisme (CUEJ) de Strasbourg, attaché à l’université Robert Schuman – Strasbourg III ;
- L’Institut de Journalisme Bordeaux Aquitaine (IJBA, ex-IUT de Bordeaux), attaché à l’université Montaigne – Bordeaux III ;
- L’institut Universitaire de Technologie de Tours, attaché à l’université Rabelais de Tours ;
- Le Centre d’Etudes Littéraires et Scientifiques Appliquées (CELSA) de Neuilly-sur-Seine, attaché à l’université de Paris IV ;
- L’Ecole de Journalisme et de Communication de Marseille (EJCM), attachée à l’université d’Aix- Marseille II ;
- L’Institut Universitaire de Technologie de Lannion, attaché à l’université de Rennes I ;
- L’Institut de Communication et des Médias (ICM) de Grenoble, attaché à l’université Stendhal – Grenoble III ;
- L’Institut Français de Presse (IFP) de Paris, attaché à l’université de Paris II.

Quatre organismes privés

- L’Ecole Supérieure de Journalisme (ESJ) de Lille ;
- Le Centre de Formation des Journalistes (CFJ) de Paris ;
- L’Institut Pratique de Journalisme (IPJ) de Paris ;
- L’Ecole de Journalisme de Toulouse (EJT).

La CPNEJ, en 2009, est composée de douze représentants des éditeurs (six titulaires et six suppléants) et de six représentants des syndicats de journalistes. Sa présidence est tournante ; l’actuel occupant du siège est Bernard Laîné, responsable des affaires sociales au Syndicat de la Presse Quotidienne Régionale (SPQR). L’instance fonctionne avec très peu de moyens matériels et a recours au secrétariat de la Fédération de la Presse Française pour ses opérations administratives. Sa tâche est pourtant lourde, entre instruction des demandes, délivrance des agréments et vérification de

3 Selon les cas, l’agrément de la CPNEJ porte sur la totalité des enseignements des établissements (ceux qui sont entièrement dédiés au journalisme) ou sur des formations journalistiques, au sein d’établissements plus largement orientés sur les médias et la communication. Des écoles de journalisme peuvent aussi voir une partie de leur offre non reconnue ; c’est le cas de l’ESJ de Lille, pour sa filière « journaliste et scientifique », gérée depuis quinze ans avec l’université de Lille 1, et sa licence professionnelle de formation à la presse hebdomadaire régionale. Même situation pour un master de spécialisation de l’EJ de Toulouse, une formation de journaliste reporter d’images de l’IJ Bordeaux Aquitaine ou une licence professionnelle en journalisme de l’IUT de Lannion, par exemple.

UN « FORMÉ » SUR QUATRE DÉBUTANTS

On ne connaît pas le nombre exact de journalistes français formés spécifiquement au journalisme. La seule approche crédible de la question est une étude publiée en 2001 par l'IFP (« Les journalistes français à l'aube de l'an 2000 : profils et parcours »). Christine Leteinturier y analysait la population de titulaires de la carte d'identité professionnelle en 1999. 12 % d'entre eux, soit 3 810 personnes, étaient diplômés d'une des huit écoles reconnues à l'époque. Parmi eux, les femmes étaient un peu plus nombreuses que les hommes. Les détenteurs de « parchemins » étaient surreprésentés dans l'audiovisuel (23,7 % des effectifs de la télévision et plus de 26 % des journalistes des radios nationales). Christine Leteinturier a engagé début 2009 une actualisation de son enquête ; les résultats seront connus dans quelques mois. En attendant, on se est réduit à comparer les

statistiques annuelles de la commission de la carte d'identité professionnelle des journalistes, qui ne portent que sur les nouveaux « encartés ». 1988 sésames ont été délivrés en 2008, dont 295 à des diplômés d'un des douze cursus « conventionnés » (14,7 %, un pourcentage stable depuis quelques années). En ajoutant, à la louche, quelques diplômés d'écoles non reconnues, on pourrait donc estimer que 25 % des journalistes débutants chaque année sont spécifiquement formés ; c'est bien peu... Précisons quand même que beaucoup d'autres ont suivi des études supérieures. En 1998, une étude de Denis Ruellan et Dominique Marchetti dénombrait 60 % de titulaires d'un diplôme égal ou supérieur à bac + 2 parmi les entrants dans le métier. (« Devenir journalistes, sociologie de l'entrée sur le marché du travail ». La documentation française, 2001).

leur validité... De 1976 à 2001, la commission l'a exécutée sans filet, c'est-à-dire sans véritable doctrine. Au début de ce siècle, elle a enfin adopté des critères. Et en 2007, ses membres ont entrepris un gros travail d'actualisation de leur grille ; la nouvelle version, paraphée en avril 2008, se veut plus rigoureuse et exigeante.

« Certains trouvent que nous
avons trop de pouvoir »

Jacqueline Papet, vice-présidente de la CPNE]

Les critères d'appréciation des cursus sont au nombre de dix. Ils sanctionnent une certaine diversité dans le recrutement, un temps de formation d'au minimum trois semestres, un équilibre entre théorie et pratique, l'enseignement des fondamentaux professionnels, l'existence d'un corps professoral et de moyens techniques suffisants et adaptés, un accompagnement à l'insertion professionnelle des diplômés. Last but not least, les frais de scolarité doivent être accessibles au plus grand nombre. L'agrément est renouvelable tous les cinq ans. Des comités pédagogiques paritaires, ouverts à des enseignants, des étudiants et des personnalités, doivent obligatoirement être constitués dans chaque établissement. Ils sont chargés de veiller à l'observation des critères au quotidien et à l'adéquation des programmes. Dans les faits, tous ces comités n'ont pas le même entrain à la tâche. Et il semble que les représentants des organisations patronales y soient assez peu assidus...

DU MONDE AU PORTILLON

« L'action de la CPNEJ n'est pas une sinécure, note Jacqueline Papet, actuelle vice-présidente de la commission, au titre des journalistes CFDT. Nous faisons peur ou nous agaçons. Et certains acteurs mettent en question notre légitimité, suggérant que nous avons trop de pouvoir ».

Quel est donc l'enjeu ? La reconnaissance par la profession ne procure pas de facilités particulières aux établissements concernés. Les patrons ne sont pas tenus de recruter des journalistes issus des cursus agréés ; tout au plus considèrent-ils ces candidats à l'emploi avec bienveillance. Et la profession a convenu que les jeunes diplômés embauchés pourraient obtenir leur carte d'identité de journaliste titulaire au bout d'un an de pratique ; un an plus tôt que ceux qui n'ont pas suivi de cursus. Entre label et (petit) coup de pouce, la reconnaissance a surtout valeur de symbole. Ce qui n'empêche pas les centres de formation, ayant acquis le ticket (au moins deux promotions de diplômés), de se presser sur le manège pour attraper le pompon. En ce printemps 2009, les dossiers de huit « impétrants », sont entreposés dans le petit bureau de Bernard Laîné, président de la CPNEJ. Ceux de cinq organismes privés : l'IFJS de Paris, l'ISATIC de Luçon, l'ISCPA de Paris et de Lyon⁴, l'ESJ de Paris⁵. Et ceux de trois filières publiques : l'IUT de Nice, l'IUT de Saint-Denis-de-la-Réunion... et Sciences Po Paris, dont le cas est peut-être le plus « chaud ».

SCIENCES PO PARIS DANS LA RONDE

«Nous avons fondé ce cursus parce que nous ne voulions pas renoncer à l'idée de former des journalistes», explique Agnès Chauveau, directrice exécutive de l'école de journalisme de Science Po Paris. En 2004, le prestigieux établissement est passé de trois à cinq ans d'études. Dès lors, les diplômés voulant embrayer sur des études de journalisme, et ils sont traditionnellement nombreux, se seraient embarqués pour un parcours de sept années minimum...

La nouvelle école est ouverte notamment aux étudiants sortant du premier cycle de Sciences Po. Le programme, étalé sur deux ans, ne diffère pas de ceux des centres agréés. Les enseignements sont essentiellement dispensés par des journalistes professionnels. Les frais de scolarité s'étagent de 0 à 5000 €, selon les ressources des étu-

dants et de leurs familles. L'école de journalisme de Sciences Po n'a guère de soucis à se faire pour remplir ses amphis et on pourrait penser qu'elle dédaigne la reconnaissance de la CPNEJ. «Puisque cette procédure existe, nous préférons être agréés, répond Agnès Chauveau. Il est important que la profession donne son aval. Des entreprises n'ont pas attendu cela pour nous faire confiance. Mais d'autres, peut-être à l'instigation des syndicats, rechignent à accueillir nos étudiants en stage ou à leur ouvrir l'accès aux bourses et autres concours internes».

Dans le camp des «conventionnés», cette irruption fait grincer des dents. La nouvelle venue est taxée d'élitisme. Et ses prétentions à la reconnaissance sont jugées «déontologiquement contestables»...

4 Institut supérieur de formation au journalisme de Paris, Institut supérieur d'application des technologies de l'information et de la communication de Luçon, Institut Supérieur de la communication, de la presse et de l'audiovisuel de Paris et Lyon.

5 L'ESJ de Paris, plus vieille école de journalisme de France, créée en 1899, n'a pas de parenté avec l'ESJ de Lille.

Ainsi donc, le nombre de cursus reconnus pourrait théoriquement passer de douze à vingt d'ici à quelques mois. Jacqueline Papet et Bernard Laîné ont beau souligner que le résultat n'est pas assuré, que des cursus peuvent gagner leur place dans le cénacle et d'autres la perdre (ce qui constituerait une première), l'hypothèse d'un nouveau saut quantitatif fait remous. Daniel Deloit, Pascal Guénée, Christophe Deloire, respectivement directeurs de l'ESJ de Lille, de l'IPJ, du CFJ, et Hervé Demailly, directeur des études du CELSA, affichent une position de principe contre tout « *numerus clausus* ». Ce serait « *liberticide* », assure le Lillois. « Il n'y aura jamais trop de formations de qualité », déclare finement Pascal Guénée. Ces principes posés, les nuances sont de sortie. Il faut raison garder, disent Daniel Deloit et Rémy Rieffel, responsable de l'IFP Paris : compte tenu des ressources disponibles pour faire fonctionner l'appareil et de la situation de l'emploi dans la profession. Denis Ruellan, directeur du département information et communication de l'IUT de Lannion et chercheur, prend le parti inverse, un rien provocateur : « Il faut multiplier les reconnaissances et généraliser la régulation des formations par les instances professionnelles. Ainsi, les mauvais centres de formation seraient progressivement éliminés ». Alain Girard, premier secrétaire général du syndicat national des journalistes (SNJ), développe une argumentation similaire : « Limiter le nombre des cursus, ce serait punir ceux qui font des efforts pour être dans les coudes. C'est comme si, dans une classe, on faisait partir des bons élèves pour diminuer le taux d'échec aux examens ».

« Il n'y aura jamais trop de formations de qualité »

Pascal Guénée, directeur de l'IPJ

Une partie du problème réside bien là, dans la mer des écoles non reconnues. L'observatoire des métiers de l'audiovisuel a recensé 66 organismes ou filières qui incluent le mot « journalisme » dans leur intitulé⁶. Il court sur ces formations non agréées des jugements dénigrants. C'est oublier que bon nombre de ces filières exclues se tiennent néanmoins dans des centres de formation agréés. Pour les autres, le tableau de l'observatoire ne permet pas de juger de la qualité des enseignements. Il ne fait pas non plus apparaître de frais de scolarité proprement scandaleux, autre reproche souvent énoncé ; exceptés les 9 486 € réclamés par un institut francilien pour une formation de 911 heures au « journalisme audiovisuel »... Les pires excès se trouvent sans doute au-delà des 66 repérées, parmi les nombreuses structures qui ne mentionnent même pas la notion de journalisme, se contentant d'agiter, sous le bec de jeunes alouettes, le miroir de la « com » ou celui de la « pub ». Il faut donc distinguer le bon grain de l'ivraie. S'agissant des reconnaissances, le groupe de travail des Etats généraux de la presse écrite en charge de la formation⁷ a souhaité que le délai de validité des agréments soit ramené de cinq à trois ans. Loïc Hervouet appelle

6 « Formations au métier de journaliste ». Document disponible sur le site www.observatoire-av.fr

7 Les Etats généraux de la presse écrite se sont tenus du 2 octobre 2008 au 8 janvier 2009. L'un des quatre pôles de réflexion était axé sur les « métiers du journalisme » et a consacré une part importante de ses travaux aux questions de formation initiale et professionnelle.

de ses vœux une « vraie police des contenus », avec des critères réellement vérifiés et un préalable irréductible : le refus de la reconnaissance à tout organisme à but lucratif. Certes, mais où donc mettre le curseur ? En théorie, quarante formations agréées ne produiraient qu'un bon millier de diplômés, ce qui ne représente que la moitié des nouvelles cartes délivrées chaque année. Mais en pratique, personne ne se risque à fixer un chiffre... Et la « petite » CPNEJ, comment pourrait-elle assumer tous ces arbitrages ? On comprend Jacqueline Papet, qui aspire à la tenue d'un débat public sur le sujet.

« Les critères ne sont rien sans une politique claire, reprend Denis Ruellan. Plus on durcit les critères, plus la justification des arbitrages devient difficile. Mieux vaut des critères mous adossés à une politique que des critères précis en lieu de politique ». Quelle formation au journalisme veut donc la profession ? Elle ne le sait pas ou elle ne le dit pas... La préoccupation officielle des partenaires sociaux ne se décline pas en ligne et en volontés ! Au vrai, le monde de la presse donne plus souvent à l'observateur l'image de l'indifférence que celle de la mobilisation ! Le président de la CPNEJ, Bernard Laïné, souligne les clivages et constate l'incapacité actuelle de la profession à assurer un pilotage des opérations. Dès lors, des responsables d'écoles en appellent aux ministères... Sans grand écho. Un début de solution viendra peut-être de la conférence recommandée par les participants aux Etats généraux de la presse écrite de 2008. Elle devrait réunir, une fois par an au moins, les écoles, les éditeurs et les syndicats. A l'aube du printemps 2009, elle reste à profiler et à construire.

L'APPAREIL EN COUPE

Les douze piliers de l'appareil de formation initiale au journalisme puisent leurs qualités dans leur histoire, dans les convictions de leurs fondateurs, dans l'engagement de leurs dirigeants successifs. Loïc Hervouet, longtemps directeur de l'ESJ de Lille, estime que l'ouverture et la réflexion sur le métier sont au fondement d'une formation digne de ce nom. « Il faut donner aux jeunes les moyens de faire le boulot tel qu'il est aujourd'hui et l'envie de le faire un jour tel qu'il devrait être ». Edith Rémond, qui porte l'IJ Bordeaux Aquitaine, ex-IUT, depuis une vingtaine d'années, énonce pratiquement la même formule : « Nous les formons pour accéder au métier et être capables d'évoluer ». Et Denis Ruellan, de Lannion, confirme : « Pour assurer nos enseignements, nous allons chercher des professionnels qui acceptent de porter un regard distancié sur les pratiques journalistiques actuelles. Nous voulons que les étudiants puissent se forger des armes pour affronter la réalité du travail, qu'ils soient lucides et capables de rebondir positivement. Qu'ils n'aient pas, à leur arrivée en entreprise, à faire le choix stupide entre se coucher ou sortir en hurlant ».

« Que les étudiants soient lucides
et capables de rebondir positivement »
Denis Ruellan, directeur du DUT de Lannion

Ces citations convergentes disent le souci d'éducation des étudiants, qui précède, en bien des écoles agrées, l'objectif d'outillage technique. C'est une qualité essentielle et relativement partagée ; presque personne ne la leur conteste... si ce ne sont parfois les étudiants, pressés d'être techniquement « employables ». Le sérieux des cursus reconnus repose aussi, très concrètement, sur la durée de leurs formations. Ils sont tenus, par la CPNEJ, mère de tous les agréments, d'assurer entre 1 500 et 2 000 heures d'enseignement. Ce n'est pas une garantie d'excellence mais au moins un socle sur lequel peuvent et doivent se construire des programmes de bonne tenue. Si certains organismes ont pu bâcler jadis quelques cours en salle et s'empresse d'expédier les promotions en stage de longue durée, c'est devenu impossible... Dans un registre plus prosaïque, celui de l'équipement (parcs informatiques, matériels et studios de télévision et de radio, bibliothèques et centres de documentation), les reproches sont aussi rares. Les moyens techniques, parfois partagés avec des cursus de « communication », sont assez fournis et modernes ; ici encore, la CPNEJ veille au critère. En revanche, la plupart des établissements parisiens sont à l'étroit dans leurs locaux et leurs responsables rêvent de bureaux ou de salles de cours plus vastes. A l'ESJ de Lille, c'est plutôt la vétusté des bâtiments, jadis occupés par une faculté de physique, qui est évoquée. La Ville, propriétaire des lieux, vient d'y réaliser d'importants travaux de rénovation et d'aménagement mais bien des fenêtres laissent encore passer la bise... L'essentiel, on en conviendra, est quand même ce qu'on fait derrière ces

vitres et dans ces murs. Les programmes des douze filières et écoles de journalisme françaises sont détaillés sur leurs sites internet (voir quelques extraits en annexe). La structure des enseignements est assez semblable d'un établissement à l'autre. Elle comporte une part de matières générales (langues, histoire, économie, sociologie) et une part de matières professionnelles générales (l'histoire de la presse et des médias, le droit de la presse, la déontologie). Enfin, on trouve les cours proprement techniques. Dans ce dernier champ, aucun organisme ne privilégie un mode d'exercice particulier du métier. Les étudiants, futurs diplômés polyvalents, se forment successivement au journalisme écrit, radiophonique, télévisuel. A l'EJ de Toulouse, une stricte équivalence horaire est observée entre chaque discipline. Les derniers mois des cursus sont en général consacrés à des sessions intensives dans ces modes (auxquels l'IPJ ajoute la gestion de l'entreprise de presse). Le terme de « spécialisation », couramment utilisé dans les documents de promotion des écoles, est trompeur ; il s'agit plutôt d'un approfondissement de connaissances et de compétences. Au CELSA, cette disposition n'a été mise en place que très récemment. La pratique du multimédia est le plus souvent présentée comme « transversale » à tous les enseignements. Seul le CFJ parle de doubles spécialisations : en multimédia et presse écrite, multimédia et radio, multimédia et télévision... Quant aux propositions de spécialisation par domaines de l'information, elles sont peu répandues. Les étudiants de deuxième année de l'IPJ ont la possibilité de choisir une « option de contenu ». Pascal Guénée, directeur de l'établissement, explique : « Nous les invitons à composer des parcours, avec des dominantes – la politique, l'économie, les relations internationales – et des accents particuliers, sur la culture, le sport, la justice, les faits de société ». Dans l'éventail des écoles publiques, on trouve quelques diplômes d'université (DU), comme celui que l'EJC de Marseille consacre à la presse magazine ; il n'est pas reconnu par la profession.

Les derniers éléments de distinction entre cursus sont plus anecdotiques. On se place sous le signe de la « créativité » ici ; de « l'investigation », là. Plusieurs écoles présentent leur « ouverture internationale » comme une originalité mais rares sont celles, finalement, qui n'admettent pas en leur sein quelques étudiants de différentes nationalités, qui ne sollicitent pas un ou deux professeurs étrangers, qui n'entretiennent pas d'échanges avec un établissement d'un autre pays... D'autres organisent chaque année des voyages de découverte et de reportage dans des villes étrangères.



DES DIPLÔMES À TOUTES LES HAUTEURS

Six cursus agréés sur douze sont des instituts ou écoles, attachés à des universités (selon le régime défini dans l'article 33 de la loi de 1984 sur l'enseignement supérieur). Leurs concours d'entrée sont réservés à des étudiants ayant suivi trois ans d'études supérieures. Les diplômes auxquels ils préparent, en deux ans, sont des masters (bac + 5).

Les deux autres cursus publics appartiennent aux IUT de Lannion et de Tours. Le premier recrute essentiellement des bacheliers ; le second, plutôt des bac + 1 ou 2. Les études durent deux ans et mènent à des DUT ; les deux cursus proposent aussi une année de licence professionnelle, ouverte à leurs diplômés et à d'autres étudiants.

Quatre écoles sont de statut privé. Le CFJ demeure officiellement une association mais appartient depuis 2003 au groupe de formation EFE (Edition Formation Entreprise). L'ESJ de Lille, l'EJ de Toulouse et l'IPJ sont des établissements d'enseignement technique supérieur, sous statut associatif « pur et dur » si l'on ose dire. L'IPJ n'ouvre son concours qu'aux étudiants ayant au moins une licence. Les trois autres recrutent à bac + 2 mais, dans les faits, les postulants à leurs épreuves de sélection sont souvent titulaires de licences ou de masters.

L'EJ de Toulouse affiche un diplôme à bac + 5, pour deux ans préalables et trois ans de

cursus. Les études à l'IPJ s'achèvent aussi à bac + 5, mais pour trois ans préalables et deux ans de cursus. La direction de cette école vient d'annoncer un rapprochement avec l'université de Paris Dauphine, qui se concrétisera par un double diplôme de journalisme, lancé à la rentrée 2009.

L'ESJ et le CFJ délivrent des diplômes maison (visés par l'Etat), à bac + 4, pour deux ans préalables et deux ans de cursus. Cela remonte au début des années soixante-dix quand les deux écoles ont décidé de rompre avec la formation de bacheliers en trois ans. Mais par un retournement de l'histoire, du fait de l'harmonisation européenne des titres universitaires (processus de Bologne), elles se trouvent désormais un cran au-dessous de leurs rivales. Toutes deux ont des projets de mastérisation de leurs diplômes, par le biais d'accords avec les universités de Lille 3 et de Paris 1. Par ailleurs, le « CFJ-de-la-rue-du-Louvre » joue la carte du prestige ; il vient de réintégrer la conférence des grandes écoles et a noué un partenariat avec l'école supérieure de commerce de Paris autour du management des médias. Quant à l'ESJ, elle étudie les coopérations possibles avec l'Institut d'Etudes Politiques de Lille...

UNE CONCURRENCE PRÉJUDICIALE ?

Malgré quelques nuances, donc, dans les contenus et dans les approches pédagogiques, les cursus de journalisme « officiels » jouent sur un même terrain. Et plutôt les uns contre les autres. Chaque année, des milliers de jeunes Français tentent d'entrer dans un des douze sanhédrins de la formation journalistique. Ils étaient 870 aux portes du CFJ en 2008, 900 à celles du CELSA, 430 à celles de l'EJ de Toulouse... On hésite à parler de marché mais on ne peut guère nier que les organismes sont en situation de concurrence face à cette population.

Plusieurs participants aux Etats généraux de la presse écrite ont semblé gênés par cet état de fait. Le groupe de travail dédié à la formation a formellement souhaité une limitation du nombre de cursus conventionnés (en dépit de l'avis contraire des représentants des écoles et des syndicats). En guise de couperet, le groupe suggérait de renforcer encore la sélectivité des critères de la CPNEJ. Lors d'une séance publique de ces Etats généraux, la même inquiétude a été exprimée par Claude Sales, auteur d'un rapport sur le sujet en 1998. Eu égard notamment aux « très graves problèmes d'embauche » constatés dans la profession, l'ancien PDG de Télérama suggérait des « regroupements » de cursus et des « mutualisations de contenus et de matériels ».

Les directeurs que nous avons interrogés n'y sont pas favorables, c'est le moins qu'on puisse dire. Si les écoles d'obédience universitaire « se parlent » au sein d'un club de réflexion ; si l'ESJ de Lille, le CFJ et l'IPJ ont réussi à bâtir des épreuves écrites communes d'admission⁸ (les oraux restant propres à chaque école) ; si tout le monde est d'accord pour discuter avec tout le monde (y compris de « diplômations » communes), personne n'entend se dissoudre dans personne. Ici ou là, on invoque le spectre repoussant d'une école unique, qui serait seulement dotée d'antennes. Mais n'est-ce pas une façon de garantir le statu quo et de masquer les rivalités, bien réelles, entre établissements ? Le risque de fusion générale existe-t-il vraiment alors qu'une ligne de partage, infranchissable pour l'instant, traverse le groupe des douze et sépare écoles publiques et écoles privées ?

« Ça ne me dérange pas de solliciter
des financements des entreprises »

Edith Rémond, fondatrice de l'IJ Bordeaux Aquitaine

Ceux qui s'émeuvent, comme les experts des Etats généraux, de la « prolifération » potentielle des cursus, avancent un argument de poids : il ne sera pas possible de faire vivre économiquement vingt cursus ou plus, tant l'entretien de l'actuel appareil est déjà difficile. Les douze écoles se débattraient donc dans un même marasme financier ? Sur ce point encore, un petit tour de France révèle des situations

8 Avec l'appui financier de l'association PEMEP, par ailleurs organisme collecteur de la taxe d'apprentissage.

contrastées. Les cursus universitaires ne semblent pas souffrir d'un manque de ressources. Leurs budgets sont modestes (180 000 €, par exemple, pour l'IFP). Leurs équipements sont souvent partagés avec d'autres filières voisines ou cousines et leurs maisons-mères participent au bouclage de leurs comptes. Plusieurs d'entre eux recourent néanmoins à des apports de fonds privés, par le biais de la taxe d'apprentissage, contribution à l'effort de formation initiale imposée aux entreprises. « Ça ne me dérange pas du tout de solliciter les entreprises, s'exclame Edith Rémond, responsable pédagogique de l'IJ Bordeaux Aquitaine. C'est une manière pour nos établissements de gagner le respect de la profession et d'être au fait de ses contraintes et de ses besoins ». Plusieurs ont aussi lancé des actions de formation permanente, à plus ou moins grande échelle, dont les bénéficiaires couvrent une partie de leurs frais de fonctionnement ; c'est le cas du CELSA, de l'EJ de Toulouse, de l'ICM de Grenoble et bientôt, de l'EJC de Marseille. Il faut dire que les droits d'inscription universitaires, demandés aux étudiants, sont limités...

→ A LA TAXE !

La taxe d'apprentissage est due par toutes les entreprises commerciales, artisanales et industrielles de France employant au moins un salarié. Elle est destinée au financement de la formation initiale à vocation technologique et professionnalisante. Son taux le plus courant est de 0,5 % de la masse salariale annuelle. C'est le seul impôt dont les entreprises peuvent décider de l'affectation.

Qui peut prétendre en bénéficier ? Les établissements de formation « habilités », c'est-à-dire dont les diplômes sont reconnus par l'Etat et dont les cursus répondent à des référentiels. On en compte plus de dix mille en France, consignés sur des listes établies par chaque Préfecture. En matière d'enseignement du journalisme, la taxe d'apprentissage n'est donc pas réservée aux douze organismes agréés par la profession.

Jusqu'en 2002, les centres de formation pouvaient recevoir directement des chèques en provenance d'entreprises. Depuis la loi de

modernisation sociale, les produits de taxe d'apprentissage doivent obligatoirement transiter par des organismes collecteurs (OCTA). La PEMEP (association de Promotion de l'Enseignement des Métiers de la Presse) est l'un des 150 organismes de ce type existant en France. Comme son sigle l'indique, elle a été fondée par des éditeurs de presse et affiche une certaine spécialisation. Pour autant, la PEMEP peut collecter des fonds d'entreprises qui n'ont rien à voir avec la presse et affecter des fonds à des établissements qui forment à d'autres métiers que le journalisme. De leur côté, les établissements de formation au journalisme perçoivent de la taxe d'apprentissage de plusieurs collecteurs. Un carreleur, par exemple, peut très bien décider d'affecter sa taxe d'apprentissage à la filière journalisme de Sciences Po Paris et mandater l'organisme collecteur du secteur du BTP pour cela...

Dans le camps des privés, crie-t-on partout famine ? Non.

Le CFJ est bien géré et en bonne santé financière, assure son directeur Christophe Deloire. Il est vrai que le centre revient de deux dépôts de bilan, en 1999 et 2003. Désormais filiale d'un groupe privé, on l'a dit, son budget de 1,6 M€ est couvert par les frais de scolarité et pour une bonne part (sans plus de précision) par la taxe d'apprentissage.

Pascal Guénée a pris les rênes de l'IPJ en 2003 ; l'institut était alors « au bord du dépôt de bilan ». Aujourd'hui, le modèle économique est stabilisé autour de trois tiers de recettes : frais de scolarité (à raison de 4 380 € par étudiant et par an), taxe d'apprentissage et ressources diverses, dont les produits de formation permanente. Et le budget est équilibré à 1,2 M€.

C'est du côté de l'ESJ de Lille que les fins de mois semblent les plus serrées. Le rapport financier, présenté lors de la dernière assemblée générale de l'établissement, en décembre 2008, a semé le trouble parmi les observateurs. L'association gestionnaire accusait un déficit de 800 000 € et une dette cumulée de 2 M€. Situation grave mais pas désespérée, a expliqué en substance le nouveau président du conseil d'administration, l'ancien journaliste et ministre Philippe Vasseur. Le problème, c'est que la maladie est chronique et certains, comme Jacqueline Papet, vice-présidente de la CPNEJ, s'autorisent ouvertement la question : y a-t-il encore place pour des écoles de journalisme associatives en France ? L'interrogation trouve écho jusque dans la gazette des anciens de l'école : « Le statut associatif de l'ESJ n'est plus adapté à la réalité d'une école supérieure ». Le budget annuel de l'ESJ est de 2,7 M€. Ses recettes proviennent pour 30 % de la taxe d'apprentissage, pour 21 % de son activité internationale (missions de formation à l'étranger, sas d'intégration des étudiants étrangers), pour 10 % de subventions, pour 14 % d'activités annexes et diverses.⁹ Les frais de scolarité sont de 3 500 € par étudiant et par an ; à raison d'une cinquantaine d'étudiants par promotion, ils représentent 17 % des ressources (auxquels il faut ajouter 8 % de produits des inscriptions et de la préparation au concours). Il est hors de question d'accueillir plus d'étudiants ou d'augmenter les coûts d'inscription, jure Philippe Vasseur. Ce serait « contraire à l'esprit de l'école ».

En attendant, donc, de réussir à basculer du côté public de la formation, l'établissement nordiste réclame un peu plus de logique, d'équité et d'efficacité dans la répartition de la taxe d'apprentissage due par les entreprises de presse. « Le système ne rapporte pas aux écoles tout ce qu'il devrait leur rapporter », estime Daniel Deloit, le directeur nordiste. Dans tel quotidien, la question est gérée par un non-journaliste et une partie de la taxe est versée à une école de gestion. Dans tel magazine consacré au jardinage, l'argent part vers une école d'horticulture. D'autres patrons laissent à un organisme collecteur, qui peut être une chambre de commerce, le soin de distribuer leurs contributions sans se préoccuper de leurs destinations. Le SNJ, dans divers documents récents, estime que la profession ne renvoie guère plus de 15 % de sa taxe vers les écoles de journalisme (sans indiquer l'origine de ce calcul). « Nous sommes les seuls responsables de cursus à tirer la sonnette d'alarme sur le sujet mais beaucoup de nos homologues sont de notre avis », assure Daniel Deloit. Une fois décochées des fléchettes en direction de la grande aînée (sur le nombre de ses étudiants, par exemple, ou sur son personnel abondant), les petites soeurs de l'ESJ conviennent qu'une réforme de la taxe ne ferait pas de tort... Daniel Deloit est allé porter devant les Etats généraux de la presse écrite le souhait de création d'un « organisme collecteur unique, géré de façon paritaire » ; il serait chargé de récolter la taxe au nom des seuls cursus inscrits dans la convention collective et de leur en redistribuer le produit, selon « des critères précis ».

⁹ Les produits d'activités annexes proviennent pour l'essentiel de refacturations entre l'association ESJ et ses filiales, « ESJ Médias » (formation continue) et « ESJ entreprise ». Les comptes de ces deux sociétés (qui vont bientôt fusionner au sein d'une société par actions simplifiée) sont distincts de ceux de l'association ESJ.

L'idée a été reprise dans le livre vert de recommandations adressé à l'Élysée courant janvier 2009. La tâche paraît toutefois assez herculéenne, puisque toute modification du régime actuel de la taxe d'apprentissage doit passer par une loi. En attendant, il n'est pas interdit d'espérer que les organismes patronaux s'investissent dans le dossier et interviennent auprès de leurs membres...

POUR QUELLE(S) DEMANDE(S) DE LA PROFESSION ?

La formation au journalisme n'a pas pour unique fonction de répondre aux besoins – en plumes, en voix et en regards – des entreprises de presse. « Nous ne sommes pas les valets de la profession », grommelle-t-on dans les couloirs des écoles de journalisme. Mais tel ou tel directeur ajoutera en aparté : « Je n'ai pas vocation à envoyer des diplômés au Pôle Emploi ». Yves Agnès, ancien directeur du Centre de Formation et de Perfectionnement des Journalistes (quand ce CFPJ était le centre paritaire de formation de la profession), le dit plus fort : « La formation au journalisme ne se justifie que si elle est professionnalisante et de haut niveau. Pourquoi former si c'est au rabais ? Le métier est ouvert, on peut y entrer sans faire d'études particulières et c'est bien ainsi. Mais ceux qui sortent d'écoles doivent être totalement compétents et opérationnels ».

« La formation au journalisme ne se justifie
que si elle est professionnalisante et de haut niveau »
Yves Agnès, ancien directeur du CFPJ

On ajoutera que la fameuse formation sur le tas a du plomb dans l'aile. S'il arrive encore aux grouillots des rédactions de tirer profit de l'expérience d'un briscard, la pratique un tant soit peu organisée du tutorat n'a pas résisté aux évolutions du secteur, vers toujours plus de productivité. Jean-Marie Charon, sociologue des médias, le notait déjà en 1996, dans une étude intitulée « Les journalistes et leur qualification »¹⁰. Le phénomène des acquisitions, fusions et concentrations a également fait son effet : les multiples cessions¹¹ qui l'ont accompagné ont brutalement vidé les rédactions de leurs éléments les plus âgés, spécialisés ou chevronnés. Non seulement, ils ne sont plus là pour guider les pas des jeunes troupiers mais ils n'ont transmis à personne leur capital de connaissances et leurs carnets d'adresses. Les cessions, d'une certaine manière, justifient l'existence de formations initiales ! Enfin, dans les journaux et les chaînes, et plus encore à l'échelle des groupes, les directeurs des ressources humaines ont supplanté les rédacteurs en chef dans les procédures de recrutement ; leur prise de pouvoir se traduit sûrement par une plus grande considération accordée aux diplômés... Mais la difficulté est de cerner cette opérationnalité, souhaitée par tout le monde. Outre qu'elle peut varier selon le type de médias considéré, la notion est chahutée au fil de demandes contradictoires exprimées par les employeurs. Ainsi Bernard Laîné, du SPQR, fait-il tourner la tête

¹⁰ Réalisée pour l'observatoire des pratiques et des métiers de la presse, alors basé au CFPJ.

¹¹ La clause de cession permet aux journalistes de quitter leur emploi salarié, de leur propre initiative, mais en percevant des indemnités de licenciements, lorsque l'actionnaire de leur entreprise change.

de son interlocuteur quand il décrit le profil du diplômé idéal : « Quelqu'un qui peut apporter des choses à l'entreprise mais qui n'a pas peur du terrain, qui admet qu'il a encore des choses à apprendre et qui est d'accord pour faire ses preuves ». D'autres définitions de l'oiseau rare circulent : quelqu'un de cultivé mais pas trop intello ; un créatif qui n'est pas insensible aux contraintes de la finance ; un technicien pointu qui ne rechigne pas à des tâches élémentaires ; un expert capable de traiter du tout-venant... On caricature à peine. Pierre Savary, directeur des études de l'ESJ de Lille, témoigne d'une exigence « à la mode », qui ressemble à une nouvelle quadrature du cercle : « Les employeurs voudraient que les diplômés aient une meilleure connaissance du milieu de l'entreprise. Bien sûr, nous formons nos étudiants aux réalités de cet univers. Mais comment leur faire connaître ces « règles maison », comment leur faire pénétrer ces cultures d'entreprise, qui sont tellement différentes d'une boîte à l'autre ? ».

POLYVALISÉS ? SPÉCIALENTS ?

Les aspirants journalistes, voire les étudiants inscrits dans les cursus, posent inévitablement la question aux professionnels qu'ils rencontrent : dois-je me tenir prêt à traiter de tout ou ai-je intérêt à cultiver un domaine d'excellence ? Analysant l'entrée des journalistes sur le marché du travail, en 2001, Ruellan et Marchetti relevaient deux phénomènes apparemment contradictoires : l'augmentation de la demande en « généralistes polyvalents », aptes à travailler dans des médias différents ou à couvrir plusieurs secteurs d'activité, et la recherche croissante de journalistes spécialisés, ayant suivi des cursus longs. Certes, ces besoins sont exprimés par deux types différents d'employeurs, dans le domaine de la presse

générale et de la presse à thèmes. Mais le grand écart n'est quand même pas facile à tenir, surtout si on y ajoute les nécessités de spécialisation fonctionnelle qui demeurent : pour les divers intervenants dans la réalisation de journaux radios ou télévisuels, pour les secrétaires de rédaction des publications écrites ou encore pour les photographes... Forme-t-on des photographes de presse en France ? Ou au moins, donne-t-on quelques bases de prise de vue et de contenu aux apprenants ? L'école des métiers de l'information affirme être la seule à dispenser des formations longues en la matière. Plusieurs cursus, cependant, ont maintenu des cours de photo à leur programme...

En filigrane de tous ces propos, se dessine le souhait (le besoin ?) d'un alliage entre formation et pratique, qu'il se fabrique en cours de cursus, qu'il vienne d'expériences de travail préalables à l'entrée en formation ou encore qu'il se fonde, « quelque part », dans le sas qui mène de l'école à la rédaction... Cette idée, qui n'est pas choquante a priori, sert néanmoins de couverture aux « différés d'embauche », devenus monnaie courante dans la profession. On y reviendra.

L'audiovisuel finit quand même par intégrer un nombre non négligeable de diplômés. De son côté, la PQR trouve son compte dans les promotions sortant des écoles, assure Bernard Laîné. Et il cite même les formations qui répondent le mieux au challenge de la qualité et de l'adaptation : en tête, l'EJ de Toulouse, suivie des IUT, de l'IPJ, puis du CELSA. Le syndicat de la presse hebdomadaire régionale, on l'a dit, a créé un cursus particulier (une licence professionnelle) en partenariat avec l'ESJ de Lille ; des étudiants admis sur concours suivent sept mois de formation à l'école et bénéficient d'un stage final rémunéré de dix semaines dans l'un des titres affiliés.

La presse magazine serait la plus insatisfaite, la plus mal servie par l'appareil de formation... . Le Syndicat de la Presse Magazine et d'Information, à défaut de répondre à une demande d'interview, nous a transmis une étude qu'il a fait réaliser, sur « Les attentes des éditeurs de presse magazine en matière de compétence des journalistes ». Problème : elle date de 1998. Toutes les observations relatives au web et dans une large mesure, à l'image, sont donc périmées.

Ont traversé la décennie, parmi les éléments glanés auprès d'une trentaine d'acteurs du secteur, quelques déclarations bien senties sur ce que devrait être un jeune journaliste. Aux yeux des personnes interrogées, les diplômés ressemblent trop souvent à « des caricatures de représentants du 4ème pouvoir, plus tournés vers le commentaire que vers l'investigation ». Ailleurs dans le document, on parle « d'instituteurs de la Nation, plus enclins à donner des leçons qu'à en recevoir ». Les responsables des magazines leur demandent de l'ouverture d'esprit. Qu'ils adoptent « le point de vue du naïf », qu'ils se réfèrent toujours aux lecteurs, qu'ils acceptent de devenir des « journalistes artisans »... La spécialisation apparaît à certains comme « antinomique de la curiosité » ; le spécialiste ne serait pas un bon pédagogue et il aurait toujours un parti-pris.

« Les journalistes ont trop tendance à ressembler
à leur caricature de représentants du 4ème pouvoir »

Extrait d'une étude du SPMI

Les programmes des centres de formation, à lire ces avis de professionnels, devraient s'ouvrir à la communication (le journaliste de presse magazine doit « avoir une culture générale de la publicité, de la promotion et des relations presse »), au marketing (la prise en compte des lecteurs-clients est « une impérieuse obligation »), à l'organisation et à la direction d'équipes. Ils devraient aussi comporter de vrais cours d'editing et de rewriting. En définitive, les bons éléments seraient si peu courants que les recruteurs n'auraient d'autre solution que de pratiquer la « chasse de tête »...

LA PRISM'AC'

Certains anciens l'appellent La Prism'ac'. De fait, l'Académie Prisma, créée en 1994, ressemble un peu aux courses à la renommée de nos chaînes de télévision. La récompense, ici, est un CDD de six mois au sein du groupe de presse d'origine allemande, qui édite vingt magazines, dont *Géo*, *Femme actuelle*, *Capital*, *Télé-Loisirs*, *Voici*, *VSD*, *Gala*.

Les heureux élus - une dizaine chaque année - sont sélectionnés parmi les étudiants terminant un des cursus de journalisme reconnus, ainsi que l'école de journalisme de Sciences Po Paris. Le premier mois du contrat est consacré à une formation intensive à la « culture Prisma ». Les « cours » sont assurés par des professionnels du groupe et par

quelques prestataires externes ; ils portent sur l'écriture et sur la mise en valeur des articles (« Chaque journaliste est le rédacteur en chef de ses pages ») ainsi que sur les processus de fabrication et le fonctionnement des différents titres (« Les journalistes sont également des managers »). Viennent ensuite les « exercices » sur le terrain. En principe, le CDD débouche sur une embauche ferme dans l'une des publications du groupe.

D'autres entreprises de presse recrutent des diplômés sur concours. Une dizaine de « bourses » et de « prix », ouvrant droit à des CDD ou à des piges, sont ainsi organisés chaque printemps.



FACE AUX SAS...

On en viendrait à plaindre les directeurs et enseignants de formations au journalisme, tournés en bourrique ou doublés par les employeurs potentiels de leurs étudiants... Mais selon Denis Ruellan, la responsabilité de cette navigation à vue est partagée. Plus ou moins consciemment et ouvertement, des syndicats de journalistes manifestent de la défiance pour la formation. Peut-être parce que leurs dirigeants redoutent l'arrivée de jeunes bac + 6 dans leurs rangs... Le chercheur et directeur du DUT de Lannion pointe aussi le doigt vers les centres de formation. « Les établissements ont passé beaucoup de temps à se démarquer les uns des autres et à réclamer un tri entre eux. Les querelles se sont un peu apaisées car chacun craint aujourd'hui pour sa propre existence. Mais dans un univers professionnel empreint de réticences, ces organismes ne composent toujours pas un corps de combattants de la formation ».

Les cursus doivent ainsi composer avec la pratique des « viviers » évoquée plus haut. Les DRH des groupes de presse, tels des Blanche-Neige de l'information, entretiennent désormais autour d'eux des armadas de petits bonshommes, transis de dévouement, laborieux, courageux. Les minots ont chacun leur personnalité mais ce n'est pas pour cela qu'on les emploie ; c'est pour boucher des trous, faire face aux urgences, exécuter des boulots répétitifs ou casse-gueule. Ainsi se sont généralisées des périodes de contrats provisoires et précaires, qui peuvent « occuper » les diplômés plusieurs années...

Ces difficultés d'insertion professionnelle incitent certains cursus au « réalisme » ; l'IFP, par exemple, a ramené ses effectifs de première année de 28 à 24 inscrits. Depuis longtemps, les écoles, IUT et autres centres universitaires reconnus ont aussi développé des sortes de passerelles entre leurs amphithéâtres et les guichets de recrutement. « Nous ne formons plus seulement, nous accompagnons », résume Daniel Deloit, le directeur de l'ESJ de Lille. Tous les centres ou presque ont inscrit dans leurs programmes une session de préparation ou d'aide à la recherche d'emploi. Plusieurs cursus s'achèvent par des stages ou des CDD, censés jouer le rôle de marchepieds. Enfin, la plupart des établissements suivent leurs diplômés plusieurs années après leur sortie et tiennent à jour des statistiques honnêtes et précises d'insertion professionnelle (voir en annexe les bilans qui nous ont été communiqués).

« Ce qui compte, c'est bien la qualité de l'intégration », insiste Hervé Demailly, du CELSA. Le problème, c'est que les organismes continuent à « idéaliser » les débouchés. Comme si toutes leurs ouailles pouvaient être immédiatement embauchées en CDI dans des rédactions prestigieuses... Une réflexion est engagée, au sein du conseil des écoles publiques de journalisme, qui rassemble les huit sites universitaires agréés (dont le CELSA et l'IUT de Lannion), sur une diversification des destinations après études. « Tous les cursus visent peu ou prou le même segment de marché, celui des grandes entreprises de la presse nationale et des informations générales de la PQR, indique Denis Ruellan. Les besoins en personnel journalistique de cette niche sont plus que couverts. Mais il y a des réservoirs de postes, hors de Paris et

dans d'autres secteurs de la presse : le web, la presse hebdomadaire régionale, les magazines spécialisés ou l'audiovisuel de proximité ». Et d'ajouter, fidèle à son idée de multiplication des agréments : « S'il y avait davantage de cursus reconnus, nous devrions nous démenier pour placer nos étudiants et nous serions bien obligés d'élargir la focale ».

Déjà, les écoles implantées en province entretiennent des liens privilégiés avec les entreprises de presse de leurs territoires. Et leurs consoeurs parisiennes font quelques incursions hors des « voies royales » et des sentiers rebattus...

Verra-t-on un jour les centres de formation s'organiser et se coordonner pour mieux croquer le gâteau, sans laisser de morceaux de côté ?

« Pour défendre l'identité journalistique,
il faut la diversifier »
François Longéras, directeur de l'EMI-CFD


D'autres reproches sont faits aux « douze ». Quant à leur capacité d'innovation par exemple. Ces organismes se contentent de suivre les évolutions du métier, disent certains, et encore est-ce de loin... On peut se demander si les accusateurs ne se défont pas ainsi d'une partie de leurs responsabilités. Prévoir, anticiper, voire dessiner l'avenir, n'est-ce pas plutôt le rôle des partenaires sociaux, et notamment des entreprises, qui peuvent solliciter quelques laboratoires de recherche ? Ensuite, quand les changements commencent à pénétrer les rédactions, n'est-ce pas au secteur de la formation continue qu'il faut recourir ? Daniel Deloit, directeur de l'ESJ de Lille, s'est fixé cette règle non écrite : « Etre dans le coup sans faire de coups marketing, ni céder à la mode ».

L'apprentissage du langage et de la technique multimédia est bien sûr au coeur de cette problématique. Le web bouscule les discours et références traditionnels. « C'est une révolution technologique et une révolution du sens, qui affecte la production mais aussi la consommation de l'information », estime François Longéras, directeur de l'école des métiers de l'information (EMI-CFD Paris), important organisme de formation continue. Il pense que les écoles devraient davantage accompagner ce phénomène inédit et durable. « Elles devraient revoir complètement leurs programmes, instaurer des cursus web de même niveau que les cursus écrits et audiovisuels. Au contraire, quelques-uns prennent le risque d'une défense corporatiste du métier. Mais précisément, pour défendre l'identité journalistique, il faut l'ouvrir. Les écoles de journalisme doivent être motrices de cette mutation. Par exemple, aujourd'hui, les formats et les modes de traitement de l'information sur le web ne sont pas stabilisés et trop peu de gens travaillent là-dessus. Si les écoles ne bougent pas, c'est la loi du fric qui l'emportera, sous couvert du slogan démagogique « Tous journalistes ». D'autant qu'internet a modifié en profondeur les relations entre professionnels et citoyens.

Constat opposé chez Agostino Pantanella, lui aussi acteur de formation continue, pilote du Centre de perfectionnement des Journalistes (CPJ / CFPJ). « Le discours actuel sur le web est un leurre. Le multimédia n'est qu'une technique à acquérir,

comme l'informatique naguère, et à ajouter à la panoplie des outils de travail. Pour le reste, un journaliste formé spécifiquement est à même de s'adapter à toutes les formes d'exercice du métier ».

QUELQUES CHIFFRES SUR LES CSP


 L'IJ Bordeaux Aquitaine qui réalise des études de recrutement très fouillées a relevé, parmi les parents des participants à son concours 2008, près de 18 % de cadres (publics et privés), près de 11 % de professions libérales, un peu plus de 7 % de professeurs, plus de 6 % d'ingénieurs et quand même plus de 6 % d'ouvriers. Parmi les admis à la dernière rentrée, ce sont les enfants de cadres salariés et d'enseignants qui sont les plus nombreux. Dans la promotion entrée en 2008-2009 au CFJ, on trouve quinze rejetons de cadres ou de professions libérales, cinq d'enseignants, trois d'employés, dix de retraités ou d'inactifs, un d'agriculteur et un de journaliste.

En première et deuxième année du DUT journalisme de Tours, cette année scolaire, on compte la moitié d'étudiants issus de familles de cadres moyens ou supérieurs et près d'un quart de familles d'employés, pour 2 % d'ouvriers ou 4 % d'agriculteurs...

Seul l'IUT de Lannion semble se distinguer : dans la promotion sortie en 2005, un quart des diplômés avaient des parents artisans/commerçants, 17 % des employés et 12,5 % des ouvriers, pour 17 % de cadres et ingénieurs.

DES ÉTUDIANTS...

... EN APESANTEUR ?

On dit que les journalistes, loin d'être les poissons dans l'eau que leur fonction exige, sont coupés des réalités du monde et du pays, ignorants des contraintes ou des aspirations de la moyenne de leurs concitoyens ; du fait de leurs pratiques professionnelles, bien sûr, mais aussi de leurs origines sociales.

Vu par le petit bout de la lorgnette de la formation, ce jugement trouve-t-il des confirmations ? La plupart des responsables de cursus le reconnaissent : les candidats qui se présentent à leur concours viennent de familles de catégories socio-professionnelles moyennes et supérieures.

Cette « sociologie » particulière des écoles ne peut seulement s'expliquer par le montant des frais de scolarité puisqu'ils sont réduits, voire nuls, dans huit cursus sur douze. Elle vient aussi de la durée des études, récemment portée à cinq ans, dont le coût global semble les réserver à des milieux relativement aisés.

A moins que les jeunes ne décrochent une bourse de l'éducation nationale...¹² A l'ESJ de Lille, le bornage du diplôme à bac + 4 pose aussi problème sur ce plan ; les étudiants de l'établissement lillois ne peuvent prétendre qu'à des bourses privées (à chercher du côté de la fondation Varenne, de la Caisse d'Épargne ou de l'association des anciens de l'école). Motif : ils s'engagent dans un cursus de niveau égal ou inférieur à celui dont ils viennent ; or, les bourses publiques s'inscrivent dans une optique de progression des études.

Tout cela condamne-t-il les promotions d'étudiants en journalisme à flotter, quelque part, très au-dessus de la vraie vie ? Non, répondent leurs professeurs. Au long de leurs cursus, nous les rappelons en permanence à la lucidité, à la modestie, à l'humilité, assure Pascal Guénée de l'IPJ ou Rémy Rieffel, de l'IFP. « Il n'y a pas de grand ou de petit journalisme », jure-t-on ailleurs. Ou bien : « Les journalistes ne sont pas des êtres à part »... « A bas le talent, s'écrie Loïc Hervouet, ancien directeur de l'ESJ lilloise. Faute d'un contenu réel, solide, nouveau, avéré, vérifié et digéré, dans l'information qu'il transmet, le journaliste n'est qu'un moulin à phrases, à paroles ou à images ». Son successeur, Daniel Deloit, veut bien être à la tête d'un « cursus de haut niveau » mais pas d'une « école d'élite » ; cette image, rançon de notre succès, pourrait laisser croire que nous ne nous préoccupons plus du terrain, explique-t-il.

Au contraire, les apprenants sont envoyés au charbon, dans chacune des cases de leurs programmes, sous la houlette de professionnels. Et qu'on ne vienne pas dire aux écoles que les journalistes enseignant chez eux ont souvent pris, pour des raisons diverses, quelque distance avec l'exercice du métier... La quasi-totalité sont

12 Ils sont « six ou sept » boursiers chaque année au CFJ, sept à l'IJ Bordeaux Aquitaine cette année, treize sur cinquante à Tours, six dans les cursus de journalisme du CELSA, cinq sur vingt en première année de l'EJC de Marseille, près de la moitié des effectifs entrants en DUT de journalisme à Lannion...

des actifs, répondent les directeurs des études. A l'EJ de Toulouse, si bien considérée par les éditeurs de PQR, l'accent est mis sur le traitement des faits divers¹³. Dans tous les cursus, de nombreux élèves font des piges à titre personnel et travaillent à la production de journaux d'écoles, écrits et audiovisuels. Les étudiants de l'IUT de Tours réalisent et présentent une émission de radio hebdomadaire en direct (sur France-Bleu Touraine) ; ils sont les seuls de France dans ce cas, pense leur responsable pédagogique Olivier Sanmartin.

... EN CIRCUIT FERMÉ ?

L'uniformité peut naître aussi des études suivies avant l'accès aux cursus de journalisme ; des contenus, des niveaux acquis et des diplômes obtenus. Ici encore, les écoles sont accusées de manquer d'audace, ou d'imagination, au moment de sélectionner leurs pensionnaires. « On nous somme de diversifier nos promotions, voire de démocratiser nos cursus. Mais en même temps, la profession, par l'intermédiaire de la CPNEJ, nous incite à viser l'excellence », proteste le responsable d'un cursus. D'autres « partenaires » de la formation, estimant que la durée des études coupe les diplômés de la France réelle, redisent la nécessité de garder la profession « ouverte ». Il s'agit de maintenir un flux de non formés, en somme, pour « compenser » la « sur-formation » des autres : on a connu plus cohérent comme politique...

Les dossiers d'inscription aux concours font la part belle à trois filières de provenance : l'histoire, les lettres, les sciences politiques et juridiques. Dans les statistiques de recrutement des IUT, ce sont les bacheliers littéraires qui dominent, suivis des bacheliers de terminales économiques et sociales. A Tours, on essaie de dépister les jeunes qui ont déjà fait quelques pas dans l'univers de la presse, des piges en tant que correspondants locaux ou un blog ; mais on reconnaît que les notes obtenues au bac sont un critère déterminant d'accès aux épreuves d'admission. L'équipe de Lannion cherche, parmi les dossiers de candidature qu'elle reçoit (1 250 cette année !), ceux qui présentent le meilleur équilibre entre parcours scolaire, projet et personnalité. Au terme des entretiens individuels avec les cent cinquante sélectionnés, ce ne sont pas forcément les meilleurs élèves qui sont retenus. « Ce n'est pas renoncer à l'excellence, encore moins se contenter de la médiocrité, c'est croire que l'essentiel se situe ailleurs : dans la formation de journalistes issus de toutes les classes sociales et de toutes les identités culturelles, pour un avenir dans tous les médias », proclame un rapport établi par l'IUT en octobre 2008.

Pour introduire de la diversité dans leurs murs vénérables, l'ESJ de Lille et le CFJ ont rénové leurs concours. L'école de la rue du Louvre impose désormais une épreuve « de créativité » à tous les candidats (et non plus aux seuls admissibles). Le sujet de la composition, en 2008, tenait en trois mots : « Ça m'amuse ». Par là, le directeur, Christophe Deloire, entend sortir du « plus petit dénominateur commun » et faire émerger des gens « qui apportent quelque chose de plus, des futurs journalistes

13 Avec un « F » et un « D » en capitales dans le programme consigné sur le site internet de l'école.

à valeur ajoutée ». Même intentions à Lille où les sélectionneurs demandent aux postulants de résumer un film en se plaçant dans la peau d'un personnage ; ou encore, de rédiger un texte de « libres propos ». De son côté, Pascal Guénée indique que le concours de l'IPJ dégage des groupes d'étudiants « hétérogènes » par l'âge, donc ayant des connaissances, des attentes et des opinions différentes.

« Nous faisons le maximum pour ne pas avoir vingt clones dans nos cours »

Marc Bassoni, responsable du master de journalisme de Marseille

Dernière modalité d'ouverture : la prise en compte de candidats par la procédure de validation des acquis professionnels (VAP). Il s'agit de personnes qui n'ont pas le diplôme voulu mais peuvent exciper de cinq années de travail, dans n'importe quel domaine. L'IJ Bordeaux Aquitaine tente de développer la formule. « Quand l'établissement était IUT, nous avons admis des non-bacheliers et cela avait enrichi les promotions, rapporte Edith Rémond. Mais pour le master, nous avons très peu de postulants à la VAP ; une petite dizaine seulement sur 800 candidats. Le niveau leur paraît peut-être inaccessible. Et de fait, ceux qui se présentent ont du mal à franchir la barre de l'épreuve écrite ».

Conclusion de Marc Bassoni, responsable pédagogique du master « journalisme » de l'EJC de Marseille : « Nous faisons le maximum pour ne pas avoir vingt clones dans nos cours. Même si pédagogiquement, il est plus difficile de former des gens qui ont chacun un regard particulier sur l'actualité et sur la société ». Le même directeur avoue qu'il actionne un autre clapet à l'entrée de son établissement, dans des effectifs postulants de plus en plus féminins : « Nous regardons avec bienveillance les candidatures masculines. Il ne nous paraît pas souhaitable d'avoir des promotions de dix-huit filles et deux garçons ».

APPRENTISSAGE ET PROFESSIONNALISATION

En 2005, l'IPJ a été le premier organisme de formation à ouvrir l'accès à son diplôme par la voie de l'apprentissage. Deux ans plus tard, douze jeunes sortaient de la filière. Issus d'une sélection particulière, ils avaient alterné cours théoriques à l'institut (sur le même référentiel que les autres étudiants) et pratique professionnelle au sein de rédactions (dans l'audiovisuel public notamment). Depuis, les promotions se sont succédé. « La rémunération reçue, de l'ordre de 1 000 €, permet à des étudiants de faire face aux coûts inhérents à des études à Paris, commente Pascal Guénée. L'apprentissage, c'est aussi un coup de pouce pour surmonter d'éventuelles discriminations ; l'insertion professionnelle s'avère plus facile. Enfin, on

retrouve la dimension de transmission inter-générationnelle d'un savoir, entre le maître d'apprentissage et le jeune ». Très prosaïquement, cette filière permet aussi aux établissements de bénéficier d'une fraction, qui leur était jusque là inaccessible, de la taxe d'apprentissage...

L'IUT de Tours a emboîté le pas de l'IPJ en 2006. L'apprentissage porte sur l'année de licence professionnelle de journalisme. Ils sont sept inscrits, en 2008-2009, pour la plupart titulaires du DUT maison. « Pour ces étudiants aux ressources modestes, c'est la seule façon d'effectuer cette troisième année », note Olivier Sanmartin, directeur des études. Les apprentis passent 60 % de leur temps en entreprise. Quand ils sont présents



.....> dans les locaux universitaires, ils suivent les mêmes cours que les autres étudiants.

Le CFJ y est venu en 2007. Les demandes d'admission en apprentissage sont nombreuses, émanant de tous milieux, y compris les plus favorisés. La direction de la rue du Louvre s'efforce de réserver la filière à des boursiers. Les apprentis ont moitié moins de temps de cours que les autres étudiants ; au bout du compte, ils obtiennent un diplôme du CFJ « mention : filière apprentissage ».

Daniel Deloit, directeur de l'ESJ de Lille, reste dubitatif sur l'effet d'ouverture, voire de discrimination positive, des filières apprentissage, observant que les recalés aux concours y postulent. Son établissement privilégie les formations en alternance de longue durée, dénommées périodes ou

contrats de professionnalisation. Ces formules sont mises en place à la demande spécifique d'entreprises et concernent des jeunes de moins de 26 ans et des demandeurs d'emploi plus âgés. Elles sont une autre source de diversité pour la profession. L'IPJ et le CFJ servent aussi de cadre à des formations de professionnalisation¹⁴.

A signaler encore des mains tendues en direction de lycéens : expériences de tutorat et toute nouvelle préparation (en partenariat avec le Bondy Blog) à l'ESJ de Lille ; préparation spécifique aux épreuves de sélection pour des jeunes de quartiers défavorisés à Tours ; préparation au concours du CFJ spéciale « boursiers », assurée par l'association des anciens du centre.

EN BATTERIE ?

Organisez un dîner avec quelques représentants des éditeurs et de syndicats de journalistes. Au menu : la formation initiale. Il y a fort à parier que le mot « formatage » sorte avant la fin des hors d'oeuvre. Les écoles de journalisme s'acharneraient à fondre les aspirants au métier dans un moule unique. Les entreprises ne verraient frapper à leurs portes que des « grosses têtes », avides de renverser leurs organigrammes. Tandis que les syndicats seraient ignorés par des diplômés couchés et serviles.

« C'est faire injure aux étudiants en journalisme que de prétendre qu'ils avalent tout rond des formations qui leur sont imposées, s'insurge Yves Agnès. Ils sont exigeants, capables de réagir et ils s'expriment quand quelque chose les dérange dans les enseignements ». A l'IPJ, on renvoie la balle pardessus le mur ; un jeune diplômé de l'établissement n'affirmait-il pas que le plus puissant formatage était l'oeuvre des rédactions elles-mêmes ?

Sans doute marqué par le brûlot que François Ruffin a consacré au CFJ¹⁵, Christophe Deloire refuse de se voir en caporal. Avec Hervé Demailly, du CELSA, ou Rémy Rieffel, de l'IFP, il veut bien reconnaître que la sélectivité des cursus contribue à une certaine modélisation des étudiants. Mais il estime que le système scolaire et les entreprises tiennent également les poignées du moule. Certains patrons ne considèrent-ils pas que leur journal se trompe, dès lors qu'il n'écrit pas la même chose que son concurrent ?

14 Les chiffres 2009 de la professionnalisation dans trois écoles : 75 personnes formées en presse écrite à l'IPJ ; une cinquantaine formées en presse écrite et une douzaine en audiovisuel au CFJ ; une soixantaine en presse écrite et 55 en audiovisuel à l'ESJ (à Lille et dans son annexe de Montpellier). La « professionnalisation » est financée par les entreprises au titre de leurs contributions de formation continue.

15 « Les petits soldats du journalisme ». Les arènes, 2003.

Loïc Hervouet, qui donne un cours de déontologie à l'IPJ, y rencontre des étudiants décidés à tenir leur place dans leurs futurs emplois, soucieux de s'outiller, pour ne pas dire de s'armer, conscients des enjeux sans être vraiment « conscientisés ». La crise est là, constate Bertrand Thomas, directeur de l'EJ de Toulouse. « Les diplômés savent qu'ils devront être bons et sympas ». C'est-à-dire ? Dociles ? « Non, il y a des délégués syndicaux parmi nos anciens. Mais rapides, efficaces, rigoureux, ça oui. Et pas coupeurs de cheveux en quatre ».

Entre résistance et pragmatisme, il y aurait donc une voie.

... EN ROUE LIBRE ?

Dans leur étude de 1996 (« Les journalistes et leur qualification »), Jean-Marie Charon et les chercheurs de l'observatoire des pratiques et des métiers de la presse se sont attachés à des aspects du sujet rarement abordés. Ainsi, du décalage entre la formation initiale générale des journalistes et les domaines dans lesquels ils exerçaient. Avec un « pompon » pour un (ou une) ancien(ne) de Sup de Co, titulaire de la rubrique santé dans un quotidien national...

« Qui a envie de faire du desk toute sa vie ? »
Alain Girard, premier secrétaire général du SNJ

Les diplômés d'écoles de journalisme sont moins exposés à de telles dérives centrifuges. Leur passage dans les cursus élargit (un peu) le champ de leurs connaissances et surtout les prépare à la « gestion » de l'inédit. Pour autant, il n'est pas sûr que les postes qu'ils obtiennent correspondent à leurs attentes, à leurs secrets espoirs, à ce qui leur reste de rêves. Le journalisme demeure sûrement un métier de passion. Mais plusieurs directeurs d'études interrogés décrivent leurs étudiants comme « angoissés ». Quant aux diplômés, ils seraient très vite désabusés. Alain Girard, secrétaire du SNJ, y voit l'effet-assommoir d'une profession qui ne cherche pas à valoriser les talents, ni n'incite à la recherche d'informations, à la prise de risques. Qui a envie de faire, à vie, du desk et du journalisme par procuration ? Combien de jeunes, ayant mesuré toutes les potentialités créatives du web, sont surpris de l'usage plan-plan qui en est fait par les journaux et déçus d'être employés à l'entretien des sites ? Qui plus est (ou : qui moins est), les conditions d'intégration ne sont pas à la hauteur des investissements de tous ordres consentis dans la formation. Démarrer dans la vie professionnelle par une enfilade de CDD, être payé un peu plus du SMIC et s'entendre dire au passage que l'on est bien vieux déjà pour débiter dans le métier, n'est pas très emballant.

On s'étonne d'entendre encore les animateurs des cursus parler de la motivation de leurs troupes. Ils savent ce qu'ils veulent, souligne Pierre Savary, directeur des études à l'ESJ de Lille. Ils veulent vraiment devenir journalistes. Débarrassés de l'une ou l'autre naïveté, de l'un ou l'autre préjugé, les impétrants apparaissent « soucieux de transmettre, de faire comprendre, de faire partager », ajoute Rémy Rieffel de l'IFP.

MES ÉLÈVES S'APPELLENT « REVIENT »

Quel est le coût de revient d'un étudiant en journalisme dans un cursus reconnu ? La fourchette est large, généralement comprise entre 10 000 et 16 000 € par tête et par an ; certains poussent une dent jusqu'à 18 000 €/étudiant/an. A l'opposé, Denis Ruellan place la charge, pour ce qui concerne le DUT de l'IUT de Lannion, entre 8 000 et 8 500 €. « C'est sans doute que nous formons de mauvais journalistes », ironise-t-il. Plus sérieusement, et en attendant que tous

les cursus aient un jour le même statut, et les mêmes ratios, il appelle à une opération vérité sur les prix. A combien se montent exactement les budgets ? Pour quel nombre de permanents ? A quel tarif horaire pour les vacataires ? Sur quel partage entre cours et stages en entreprises ? Cet état des lieux pourrait fournir des clés utiles dans la perspective d'une réforme et d'une meilleure répartition de la taxe d'apprentissage.

LA FORMATION CONTINUE, CETTE INCOMPRISE

Lundi 1^{er} décembre 2008, Maison de la Radio à Paris : débat public des Etats Généraux de la presse écrite sur le thème « Presse et société ». Un intervenant embouche la trompette : « Les journalistes consomment à peine la moitié des moyens budgétaires mobilisables pour leur formation continue ».

Thierry Goeddertz, directeur de Médiafor, le principal organisme collecteur concerné, réplique, entre irritation et lassitude : « L’assertion est fautive. Tous les fonds que nous récoltons sont consommés ». Cet échange à distance prouve au moins une chose : que le système français de formation permanente est suffisamment touffu pour autoriser toutes les interprétations...

Les fonds de la formation professionnelle continue proviennent des cotisations imposées aux entreprises. A grands traits, on peut dire que les entreprises de moins de dix salariés sont tenues de verser au minimum 0,55 % de leur masse salariale chaque année. Pour les entreprises de taille supérieure, la contribution annuelle est d’au moins 1,6 % de la masse salariale. Ces sommes sont collectées et réparties par les OPCA (Organismes Paritaires Collecteurs Agréés), selon un principe de mutualisation ; ainsi tous les salariés peuvent théoriquement bénéficier d’un perfectionnement ou d’un tremplin vers une reconversion, même s’ils font partie de micro-entreprises, très faiblement cotisantes.

Médiafor est un de ces OPCA, celui qui s’occupe du secteur de la presse écrite. C’est l’un des plus petits parmi la centaine fonctionnant en France, en rapport avec les effectifs de la branche. Mais ce n’est pas le seul OPCA en charge de journalistes, puisque les contributions des chaînes de radio et de télévision, parmi d’autres (celles du secteur de la publicité et de l’industrie du spectacle), vont à l’AFDAS, un autre organisme collecteur, bien plus gros...

Qu’ils soient référés à Médiafor ou à l’AFDAS, les « gens de presse » ont trois principales voies d’accès à la formation professionnelle. La première est à l’initiative des employeurs : elle se décline dans des plans annuels de formation des salariés, qui répondent d’abord aux besoins des entreprises. La deuxième relève de l’initiative des salariés : c’est le congé individuel de formation (CIF) ; il est soumis à autorisation des employeurs mais ceux-ci n’ont pas de droit de regard sur le contenu. La troisième voie est le droit individuel à la formation, autour duquel employeurs et salariés construisent ensemble un programme de formation ; ce DIF, cependant, est limité à vingt heures par an. A ces trois entrées, on peut ajouter les voies de la professionnalisation, plus particulièrement réservée à des salariés « fragiles » (peu qualifiés, âgés ou en reprise d’activité) ; elles reposent également sur un principe de co-construction.

LES PIGISTES PAYÉS POUR SAVOIR...

Les pigistes ont toujours eu toutes les peines du monde à faire valoir leurs droits à la formation professionnelle. Difficile en effet d'appliquer le système général à un régime aussi particulier, qui ne détermine pas de lien de subordination entre employeur et salarié. Les intéressés ne pouvaient prétendre qu'au congé individuel de formation, avec remboursement des frais pédagogiques mais sans rémunération. Depuis 2005, les parte-

naires sociaux négociaient sur ces points. Leurs travaux ont enfin débouché en février 2009, sur un texte qui organise la formation des « journalistes indépendants » et autres « free lance ». A condition de disposer d'une carte d'identité de journaliste professionnel, ils peuvent désormais bénéficier de l'intermédiation et des services de Médiafor. C'est une avancée, à convertir dans les faits.

Médiafor collecte quelque 25 M€¹⁶ par an. Précision importante : cette somme ne représente, grosso modo, que la moitié de l'effort de formation des entreprises de presse ; les plus importantes d'entre elles, en effet, ne sont pas obligées de transiter par Médiafor pour mettre en oeuvre leurs plans de formation.

En 2007, dernier exercice analysé, ces 25 M€ ont profité à 9 949 salariés de la presse écrite, tous métiers confondus (sur un effectif total de 72 000). Cela représentait un taux d'accès à la formation de 13,9 % (contre 7,5 % en 2004). Les journalistes étaient 3 342 (sur un effectif total couvert par l'OPCA de 19 500). Soit 33 % des bénéficiaires de formation, un pourcentage correspondant, à l'unité près, à la part de leurs emplois dans la branche. Les deux tiers des salariés formés venaient d'entreprises implantées en Ile-de-France. Sur les quelque 10 000 sessions de formation financées en 2007, près de 10 % portaient sur l'exercice du journalisme (ce qui ne signifie pas qu'elles aient toutes été suivies par des journalistes). Les 2 709 dossiers concernant des journalistes ont donné lieu à des formations dans les domaines suivants : exercice du métier (22 %), audiovisuel et multimédia (22,1 %, contre 5,6 % en 2004), industrie graphique et imprimerie (17,8 %), langues (9,3 %), informatique (8,4 %).

Les Etats généraux de la presse écrite se sont achevés par une bonne nouvelle pour Médiafor. L'Etat l'a autorisé à monter un EDEC, à savoir un Engagement de Développement de l'Emploi et des Compétences. Il s'agit d'un coup de pouce financier exceptionnel accordé à un secteur d'activité en mutation, dont la puissance publique peut assumer jusqu'à 70 % du montant. Une partie de l'argent est affectée à des études stratégiques et opérationnelles ; l'autre partie est consacrée à un effort de formation en direction de publics en particulière difficulté. Les modalités de cet EDEC (répartition des charges, salariés cibles) sont en cours d'écriture et l'opération devrait être lancée en septembre 2009.

16 Soit 12 M€ au titre de la professionnalisation, 7,2 M€ au titre des plans de formation et 5,7 M€ au titre des CIF (pour salariés en CDI et en CDD).

UNE OPA SUR OPCA ?

Ces dernières années, plusieurs rapports officiels ont mis le doigt sur la complexité du système de formation professionnelle français. Le directeur de Médiafor n'est pas le dernier à la déplorer et à souhaiter une simplification, qui favoriserait l'accès à la formation des salariés des PME. Thierry Goeddertz pense qu'on pourrait aller jusqu'à supprimer l'obligation fiscale de contribution, lourde et rigide, et la remplacer par des obligations conventionnelles. La réforme de l'ensemble du dispositif, dont la discussion débute ce printemps 2009, n'ira pas dans

cette direction ; on s'oriente plutôt, semble-t-il, vers une réduction du nombre d'OPCA, au-dessus de la barre des 100 M€ collectés. Médiafor, dont la moisson annuelle ne dépasse pas 25 M€, serait obligé de fusionner avec l'AFDAS, qui vendange chaque année 150 M€. Pour autant, le nouvel ensemble ne constituerait pas l'OPCA exclusivement dédié aux médias, que certains acteurs de la presse réclament, puisque les professions de la culture, et notamment les intermittents du spectacle, y resteraient très présents...



TOUT AU LONG DE LA VIE (SI J'Y PENSE)

« Il faut mieux articuler formation initiale et formation continue », s'en va répétant Daniel Deloit. Le directeur de l'ESJ a quelque légitimité pour s'exprimer sur le sujet, puisque l'école lilloise est, avec le CFJ, l'un des principaux opérateurs de la formation professionnelle. Les deux maisons ont d'ailleurs fait cause commune, dans le courant des années soixante-dix, sous le label CPJ (Centre de Perfectionnement des Journalistes). Aujourd'hui, leurs deux filiales, ESJ-Médias et le CPJ (attaché au groupe CFPJ), se livrent une concurrence acharnée. D'autres s'invitent au bal, sans complexes : certains cursus agréés (CELSA, IPJ...) ou des établissements comme l'école des métiers de l'information (EMI-CFD), qui s'est spécialisée dans les formations qualifiantes de plusieurs mois. Ou encore, de manière assez récente, l'antenne française de l'IFRA, organisation mondiale de recherche et de services pour l'industrie de la presse. Et, bien sûr, quelques officines privées plus ou moins recommandables... Les offres de stages (in situ, dans les entreprises ou dans des locaux pédagogiques) sont dominées par la révision des techniques rédactionnelles, la pratique du journalisme radio et télévision et depuis peu, par l'apprentissage du multimédia, qu'il s'agisse de construction et gestion de sites ou d'écriture. Les formations dites « thématiques » sont aussi représentées mais moins demandées. A l'exception notable des sessions « droit de la presse » proposées par l'établissement lillois.

ESJ-Médias annonce un chiffre d'affaires de 2 M€ et un millier de journées de stage par an. Le CPJ se situe à 4 M€ de chiffre d'affaires annuel, pour 3 500 à 4 000 personnes formées.

« Nous pouvons poursuivre notre développement sans nous gêner les uns les autres », assure Agostino Pantanella, responsable de l'organisme parisien. Une des perspectives ouvertes est la proposition actée au terme des Etats généraux de la presse écrite : « assurer des actions de formation continue, dans les trois premières années de l'exercice professionnel, à tout journaliste qui n'aurait pas bénéficié d'une formation initiale reconnue ». Vieille idée que celle-là, qui figurait déjà dans le rapport remis par Claude Sales, en 1998, à la ministre de la communication, Catherine Trautmann. L'ancien patron de Télérama avait imaginé ce qu'il appelait une « formation à l'anglaise », au terme de laquelle tout jeune embauché serait obligé de suivre un certain nombre de modules d'enseignement spécifique. La version moderne de l'idée, tôt surnommée « permis de conduire journalistique » ou « permis d'informer », prévoit un recours à la loi. Le contenu de cette piqûre d'entrée n'est pas déterminé mais il devrait tourner autour de quelques « fondamentaux » comme la déontologie professionnelle.

Daniel Deloit, le Lillois, avait senti venir l'affaire. Fin 2008, il évoquait la possible création d'une plate-forme de formation continue commune aux établissements reconnus par la profession, pour répondre aux besoins de ces fameux nouveaux journalistes non formés. La proposition a fait un flop, quand bien même Daniel Deloit avait précisé qu'il n'imaginait que des « contenus communs »...

L'appareil grince donc. Mais en face, est-on bien certain de rencontrer l'adhésion des journalistes en activité, jeunes et moins jeunes ? A l'entrée des salles de stages, souvent les « plumes » tremblent, ou regimbent. Pourquoi ? « Pourquoi une telle aversion ? Voilà la bonne question », lance un opérateur du secteur. Une étudiante de l'Université de Paris VII a consacré un mémoire au sujet (« Les journalistes en presse écrite et la formation professionnelle continue : enjeux, attentes, usages et bénéfices »).

« Le journaliste est censé être un sachant »

Nathalie Barret, directrice à l'observatoire des métiers de la presse

Marie Beaudrouet, aujourd'hui chargée de mission à l'observatoire des métiers de la presse¹⁷, relève des représentations étonnantes, en vigueur dans les rédactions. Une formation thématique est perçue par tels journalistes comme une tentative de mise en pas, une restriction de leurs champs d'investigation, une menace pour leur libre arbitre. Un stage technique pourra être appréhendé par d'autres comme une mise en cause : suis-je donc incompetent que l'on m'envoie en formation ? « Le journaliste est censé être un sachant », résume Nathalie Barret, directrice de projet à l'observatoire des métiers. Partir en formation, c'est aussi abandonner une « place » à toutes les convoitises. Et cette chaise laissée vide par le stagiaire manifeste que le service peut tourner sans lui... Les autres obstacles à la formation sont plus élémentaires : la quasi-totalité des journalistes interviewés par Marie Beaudrouet méconnaissent leurs droits et le fonctionnement du système. Ils manquent de temps, et ce n'est pas qu'une excuse. Les pigistes sont aussi freinés par des aspects financiers. L'accès à la formation s'avère plus facile pour les personnels en CDI, pour les cadres et pour les plus anciens dans l'entreprise.

Les raisons de prendre un petit bain de connaissances ne manquent pourtant pas : licenciement, désir de réorientation professionnelle, acquisition de nouvelles compétences techniques, besoin de briser la routine. Certains osent même reconnaître le souhait de réactualiser leur formation initiale, voire d'en compenser l'absence. Les formations les plus appréciées, évidemment, sont celles qui sont taillées sur mesure. Une nouvelle forme d'accompagnement individuel de journalistes en activité, proche du « coaching », a même fait son apparition dans les catalogues des organismes. Les effets des sessions sont plus ou moins sensibles, et ressentis, en fonction de la nature des enseignements. Au sortir des stages au moins, les intéressés sont-ils généralement satisfaits d'avoir rencontré des confrères (ou simplement des collègues) et de s'être enrichis de cette confrontation...

Il faut donc faire la part des choses. Considérer, avec Jean-Marie Charon, que l'opinion sur la formation permanente varie fondamentalement selon que l'on y est

17 L'observatoire prospectif des métiers de la presse écrite a été créé en 2004 conformément à un accord national interprofessionnel. Il a commencé à travailler effectivement en 2007, dans les locaux et sous l'aile de l'OPCA Médiafor. Il est géré paritaire.

passé ou qu'on est toujours resté sur le seuil, selon qu'elle est librement consentie ou imposée, selon qu'elle semble justifiée, cohérente, pertinente ou qu'elle tombe de nulle part. Il faut aussi rappeler qu'exercer le métier de journaliste, c'est découvrir quotidiennement des choses nouvelles et donc, d'une certaine manière, se former en permanence.

N'empêche qu'un air de dédain flotte bel et bien dans les entreprises de presse, et notamment dans les rédactions, à l'égard de la formation « tout au long de la vie ». N'y a-t-il vraiment pas lieu d'améliorer les contenus et les formes de l'information ? N'est-il pas temps que certains journalistes descendent de leur piédestal, admettent qu'ils ne sont pas infaillibles et acceptent de mettre de l'ordre dans leur boîte à outils ?

« Quand je parlais de formation au Monde, rapporte Yves Agnès, ancien rédacteur en chef au quotidien, les journalistes pensaient toujours que je les sollicitais pour donner des cours ».

RECHERCHE : UN BAN PUBLIC

La recherche sur le journalisme se pratique dans des laboratoires du CNRS et dans les universités qui ont créé une filière d'enseignement spécialisé. Certains cursus, comme le DUT de Lannion et l'IFP, font même de la recherche un axe de leurs programmes. Le Conseil des écoles publiques de journalisme (CPEJ) a récemment appelé à la création d'une « instance d'orientation » et de coordination, qui puisse développer une dynamique d'études scientifiques et techniques. Des travaux existent déjà, en nombre non négligeable. Mais il manque encore d'analyses, à partir de données « construites sérieusement » et « de questionnements de portée générale ». Les renseignements dont dispose la commission de la carte ne disent « rien sur les forma-

tions initiales et continuées, les carrières, les emplois et les activités, les représentations, les conflits, toutes informations indispensables à une saisie des évolutions en cours, des attentes des employeurs et des employés, des besoins de transformation technique, sociale ou juridique, des usages sociaux de l'information ». A travers ce ban, ce sont des moyens, bien sûr, que revendiquent les chercheurs en journalisme mais aussi, et peut-être surtout, une reconnaissance et une valorisation de leurs initiatives. Partant, la proposition sortie des Etats généraux, de transformer l'observatoire des métiers en centre de recherche sur la presse écrite, ne pouvait leur convenir. L'observatoire lui-même, d'ailleurs, la récuse.

FAUT-IL FORMER ?

Les établissements d'enseignement du journalisme sont bourrés de défauts, perclus de manques. Les pages qui précèdent, partant le plus possible des réalités et le moins possible des fantasmes qui agitent le petit monde de la presse, donnent une idée de leurs limites.

Aucun des douze cursus actuellement inscrits dans la convention collective ne constitue l'école idéale, qui conviendrait à la fois aux ambitions des maîtres, aux désirs des élèves et aux canons des partenaires sociaux, syndicats et patrons.

Les responsables de cursus ne manient pas non plus la baguette magique, effaçant d'un coup les stigmates du passé. Prenons l'exemple, un peu tarte à la crème, de la culture générale, toujours manquante à l'appel des employeurs. En suivant les programmes des instituts universitaires et écoles agréés, les étudiants peuvent la conforter, la diversifier, l'affiner ; ils ne peuvent l'y forger intégralement. Les douze organismes ne sont pas non plus des laboratoires, qui concevraient et élèveraient des mutants, capables de devancer l'actualité.

Et puis, cela ressort fortement de l'enquête, le système de formation initiale manque d'une organisation rationnelle. Les établissements sont nombreux et se font concurrence ; ils s'en tiennent parfois à des postures conformistes ; ils peinent à propulser leurs diplômés vers des contrats salariés stables...

Tout cela est vrai.

Pour autant, le rôle de ces centres de formation, encadré par des règles de création et de fonctionnement rigoureuses et vérifiées, apparaît essentiel. Au moins trois arguments militent en leur faveur. Un peu plus consistants que la maigre raison d'être défendue par certains : il y a des écoles de journalisme, disent benoîtement ceux-là, parce qu'il y a des jeunes qui veulent y entrer... D'abord, les cursus en question, malgré leurs divisions et lacunes, participent de la défense et de la promotion du métier. A la sempiternelle question : « Faut-il former les journalistes ? », Denis Ruellan répond simplement : « Il faut une école ». En disant cela, le directeur du DUT de Lannion n'évoque pas une concentration générale des cursus, ni ne distingue un modèle par rapport à un autre. Il souligne l'importance pour la corporation d'entretenir une source vive de compétences, d'énergies et de propositions. A l'heure où elle voit ses certitudes balayées par les évolutions technologiques, à l'heure où resurgit, dans certains bureaux patronaux, le rêve d'une presse sans journalistes, l'enjeu est lourd.

La deuxième fonction des centres de formation initiale, auxquels l'appareil de formation continue apporte un complément « naturel », est celle de ressource. Le monde devient chaque jour plus âpre et plus difficile à interpréter. L'espace et le temps se sont comprimés. Il ne s'agit plus tant de décliner l'actualité que de la rendre lisible et maîtrisable. Où donc le praticien peut-il à la fois trouver des points d'appui, réfléchir, lever le nez et expérimenter des choses, si ce n'est dans « l'école » du journalisme ?

Le troisième argument se trouve dans le rapport entre la presse – et plus précisément, les journalistes – et le public. Un fossé s'est creusé entre les deux parties, les

deux tenants du circuit de l'information. La seule matière susceptible de le combler un jour est un mélange de rigueur, de respect, de conscience. Il n'est d'autre issue, pour résorber le contentieux, que de sauvegarder, ou de rétablir, ou d'améliorer, la qualité du service de l'information. C'est une des fonctions premières des établissements d'enseignement du journalisme.

Il faut assurer à ceux qui font vœu et profession d'informer une formation spécifique. C'est souhaitable, cela ne doit pas devenir obligatoire. Aucun de ceux qui militent pour « une école » ne le conçoit ni ne le préconise. Le métier est ouvert, c'est une chose entendue. Mais qu'au moins la nécessité de l'apprentissage méthodologique, du perfectionnement ou du renouvellement des pratiques soit admise. Et que l'offre de formation permanente y pourvoie ou y contribue, autant que nécessaire...

La crédibilité de la profession n'est-elle pas au moins aussi importante que son « ouverture » ? Accessible à des journalistes sans diplômes, la presse le restera longtemps encore. Considérée et écoutée, elle risque de ne bientôt plus l'être. Si la fameuse ouverture conduit à minorer l'exigence de qualité – si, en définitive, la profession « se ferme aux formés » – elle aura tout perdu. Le coût de l'ignorance est infiniment plus élevé que celui de la formation, disait l'autre.

Merci à Manola Gardez, Yves Agnès, Jacques Morandat, Denis Ruellan.

Merci à l'École Supérieure de Journalisme de Lille pour la mise à disposition d'une documentation générale.

Rédaction achevée en avril 2009.

Les responsables du CUEJ de Strasbourg et de l'ICM de Grenoble n'ont pas répondu à nos demandes de renseignements et d'interviews.

ANNEXES

ANNEXE 1 - QUELQUES EXEMPLES DE PROGRAMMES, PRÉSENTÉS SUR INTERNET

Institut pratique de journalisme (IPJ)

Première année

TECHNIQUES PROFESSIONNELLES DU JOURNALISME

Presse écrite (techniques rédactionnelles, documentation et vérification des sources, connaissance de l'actualité, secrétariat de rédaction et pratique de la PAO).

Journalisme d'agence. Journalisme de radio. Journalisme en ligne.

Photojournalisme et traitement de l'image.

ENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Politique française et européenne. Relations internationales. Économie/social. Justice.

ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL

Histoire de la presse. Connaissance des médias. Droit de la presse. Connaissance de l'entreprise de presse

LANGUES : Anglais obligatoire. Espagnol ou Allemand en option.

RÉALISATIONS PRATIQUES : Journaux-école, sessions radio

STAGE D'ÉTÉ conventionné de deux mois minimum, dans une rédaction de la presse quotidienne régionale.

Deuxième année

TRONC COMMUN

Presse écrite-magazine. Déontologie.

OPTIONS PROFESSIONNELLES

Presse écrite, ateliers d'écriture et editing. Journalisme radio. Journalisme de télévision. Agence de presse. Journalisme en ligne. Gestion de l'entreprise de presse

OPTIONS DE CONTENU

Politique intérieure. Relations internationales. Économie/social. Journalisme sportif. Culture.

LANGUES

Anglais obligatoire. Espagnol ou Allemand en option.

RÉALISATIONS PRATIQUES

Journaux-écoles écrits, radio, TV, sites web

Institut Français de Presse (IFP)

Master professionnel mention journalisme

Premier semestre Master 1

ENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX :

5 enseignements obligatoires : Sociologie du journalisme. Economie des médias. Les langages des médias. Recherche d'information et recherche documentaire. Les mutations du monde contemporain.

2 cours à choisir parmi les cours du tronc commun de l'IFP : publics et pouvoirs des médias, émergence et développement de la « culture de masse », industries de contenu, approche juridique des médias (*obligatoire pour les étudiants n'ayant jamais suivi un enseignement de droit des médias*)

ENSEIGNEMENTS PRATIQUES :

anglais spécialisé, les techniques de base du journalisme (rédaction presse écrite, réalisation presse écrite, journalisme audiovisuel)

Deuxième semestre

ENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX OBLIGATOIRES : Anglais ou espagnol spécialisé

MAÎTRISE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES :

journaux-écoles (un quotidien, un magazine, radio, télévision)

STAGE : 2 mois minimum

Premier semestre Master 2

ENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX :

6 *cours obligatoires* : déontologie du journalisme, nouvelle organisation des médias, audience et publics des médias, les enjeux du monde contemporain, géopolitique, justice et institutions en France et en Europe

ENSEIGNEMENTS PRATIQUES :

Méthodes d'enquête, journalisme en ligne, radio ou télévision au choix, photographie de presse.

STAGE : 1 mois

Deuxième semestre

ENSEIGNEMENTS PRATIQUES : anglais ou espagnol spécialisé, enquête, spécialisation (deux au choix parmi presse magazine, editing, radio ou télévision)

SÉMINAIRE « EMPLOI » :

Insertion sur le marché du travail

STAGE PRÉ-PROFESSIONNEL : 3 mois

Ecole de journalisme et de communication de Marseille (EJCM)

Master professionnel spécialité « Journalisme »

Semestre 1

ÉCRITURE JOURNALISTIQUE : acquisition des règles de base de l'écriture journalistique, de la recherche et de la mise en forme de l'information

PRESSE ÉCRITE : création du journal de l'école avec rédaction des articles et mise en page grâce aux logiciels professionnels ; connaissance et maîtrise du « fil AFP »

INITIATION RADIO/TV : prises de vue et de son, montage numérique et analogique, apprentissage de Flash Info

DROIT DES MÉDIAS, DE LA COMMUNICATION ET DES NTIC : acquisition et approfondissement

COMMUNICATION ET CONNAISSANCE ÉCONOMIQUE : décryptage de l'information économique

Semestre 2

PRESSE ÉCRITE : création du journal de l'école avec rédaction des articles et mise en page grâce aux logiciels professionnels ; apprentissage technique autour des dépêches AFP

INITIATION - APPROFONDISSEMENT RADIO/TV

HISTOIRE DES MÉDIAS ET INSTITUTIONS

ÉCONOMIE DE L'INFORMATION ET DES MÉDIAS : décryptage des stratégies des médias ; étude des aspects économiques de la converger multi-média

CULTURE GÉNÉRALE : quelques grandes thématiques : l'éducation, l'éthique, le politique, le religieux et l'art

Semestre 3

HISTOIRE DES SCIENCES ET PHILOSOPHIE : le problème de la vérité ; les différentes « visions du monde » ; la problématique des sciences humaines au XIXème siècle ; les traditions épistémologiques du XXème siècle

PRESSE ÉCRITE : atelier de presse-magazine (les Cahiers de l'EJCM) ; conception, réalisation et montage du magazine ; éthique et déontologie du travail journalistique
SPÉCIALITÉ TV, SPÉCIALITÉ RADIO

Semestre 4

PRESSE ÉCRITE : ouverture de l'apprentissage sur les nouveaux médias ; écriture en ligne et recherche d'informations sur le Web ; blogs et journalisme citoyen

SPÉCIALITÉ TV, SPÉCIALITÉ RADIO

MÉMOIRE & ANGLAIS : réalisation d'un mémoire de fin d'études sur un sujet ancré dans la réalité professionnelle ; validation d'un parcours linguistique entamé dès la première année de formation

École de Journalisme de Toulouse (EJT)

Première année

CULTURE GÉNÉRALE : Institutions et politique administrative. Géopolitique. Économie générale et économie d'entreprise, gestion d'entreprises de presse. Histoire politique de la IIIe République. Connaissance des religions. Sensibilisation aux domaines culturels et artistiques.

LANGUES : Anglais, espagnol ou allemand.

DÉCOUVERTE DES MÉDIAS : Connaissance des médias, des groupes de presse et des structures de diffusion. Les agences et les sources d'informations.

LES DIFFÉRENTS GENRES JOURNALISTIQUES : Les principes de lecture et les règles générales de l'écriture. Les différents genres journalistiques (théorie et applications). La revue de presse hebdomadaire. Réalisation de magazines et de quotidiens-école.

MICRO-ÉDITION : Connaissance des outils informatiques et des logiciels.

AUDIOVISUEL : Initiation à l'écriture informative en radio et en télévision. Découverte et pratiques des matériels.

PHOTOGRAPHIE : Culture de l'image. Maniement des boîtiers analogiques et numériques. Réalisation de reportages photographiques.

STAGE : Obligation d'un stage de deux mois conventionnés au minimum, dans un média écrit de préférence (entre juin et septembre).

Deuxième année

RÉDACTION ET SECRÉTARIAT DE RÉDACTION : Écriture d'agence de presse. Écriture magazine (reportage, enquête). Conception et écriture de page (relecture, habillage- titre et mise en page en mode traditionnel et en mode PAO). Apprentissage et pratique de l'écriture de textes et de pages pour la presse enfance et la presse jeunesse. Réalisation de journaux-école (quotidiens sur une semaine et périodiques).

AUDIOVISUEL : Radio : perfectionnement aux différents genres d'écriture (flash, reportage avec montage numérique, journal quotidien).

Télé : prise de vue, lumière, son, dérushage, écriture de reportage et de portrait, montage et commentaire sur image.

Photo-journalisme : les techniques d'éclairage pour une bonne prise de vue. Le scan. L'archivage. La réalisation du portrait texte et photo.

CULTURE GÉNÉRALE : Histoire contemporaine. Droit de la presse et de l'audiovisuel. Collectivités territoriales. Droit européen et pratiques européennes.

Découverte de l'environnement juridique et judiciaire : Initiation au droit pénal. Connaissance des institutions judiciaires et de la sécurité publique. Traitement du Fait Divers. Rédaction d'un journal judiciaire.

LANGUES : Anglais, espagnol ou allemand.

STAGE Obligation d'un stage de deux mois dans un média audiovisuel de préférence, entre juin et septembre.

Troisième année

SPÉCIALISATION : Après un enseignement tronc commun en radio et télévision, les étudiants suivent une spécialisation en radio ou en télévision pour la réalisation de magazines.

AUDIOVISUEL ET PRESSE PÉRIODIQUE :

Télévision : Reportage pour journaux télévisés. Écriture de documentaires-magazines. Présentation de journaux télévisés dans les conditions de direct antenne. Prise de vue, écriture de script, montage sur banc numérique, commentaire sur image, mixage.

Radio : Perfectionnement en écriture radio. Présentations de flashes et de journaux quotidiens. Reportages et montages numériques. Élaboration et réalisation de matinales et de magazines radio prêts à diffuser sur les ondes.

Écriture presse : Réalisation d'un magazine en quadrichromie. Définition d'une thématique et élaboration de l'écriture visuelle en parallèle des textes et des photos.

STAGE EN ENTREPRISE : Obligation d'un stage pré-professionnel de deux mois en dernière année, entre le 1er février et le 30 juin.

DUT de Lannion

Semestre 1

BASES LINGUISTIQUES : anglais, autre langue

EXPRESSION ÉCRITE ET ORALE : travail de la voix, bases de la rédaction journalistique

BUREAUTIQUE : informatique, graphisme de presse, mise en page, traitement de texte

ECONOMIE GÉNÉRALE

EPISTÉMOLOGIE ET THÉORIE DE L'INFO-COM

SOCIOLOGIE, ANTHROPOLOGIE, PSYCHO-SOCIALE : acteurs et domaines de la communication, connaissance de l'entreprise

HISTOIRE CONTEMPORAINE ET DES MÉDIAS : mouvements sociaux au XX^e siècle

PROJET PERSONNEL ET PROFESSIONNEL : recherche de stage, recherche bibliographique, conférence

DROIT, ÉTHIQUE, INSTITUTIONS : conduite de réunion, méthodes et techniques rédactionnelles

ECONOMIE D'ENTREPRISE ET DES MÉDIAS : sociologie des organisations

HISTOIRE DES MÉDIAS : les enjeux du Web

SOCIOLOGIE DES MÉDIAS, DES SOURCES : l'organisation de la production journalistique

Semestre 2

BASES LINGUISTIQUES : anglais, autre langue

EXPRESSION ÉCRITE ET ORALE : écritures radio, reportage radio

LINGUISTIQUE-SÉMIOLOGIE : analyse filmique, analyse formelle, paradoxes de l'info, épistémologie de l'info-com

PRINCIPES DU DROIT : droit de la communication, journalisme et économie, champ et production de l'audiovisuel

GÉOPOLITIQUE/HISTOIRE DES MÉDIAS : histoire des relations internationales, histoire des médias

APPROCHE ANTHROPOLOGIQUE : analyse des produits éditoriaux

PROJET PERSONNEL ET PROFESSIONNEL : méthodologie de rapport de stage

APPLICATIONS TECHNIQUES : photo de presse, écritures télévisuelles

ENVIRONNEMENT TECHNOLOGIQUE : les outils du web

ÉTUDES ET TECHNIQUES D'ENQUÊTE : outils et méthodes de la géographie

RÉALISATIONS ÉDITORIALES : compte rendu, reportage

STAGE ET RAPPORT DE STAGE

Semestre 3

LANGUE PROFESSIONNELLE : anglais, autre langue

ÉCRITS ET ORAL PROFESSIONNELS : méthodes d'enquête, techniques d'entretien

INFORMATIQUE ET RÉSEAUX : usages et innovations, mise en page (papier+Web)

APPLICATIONS TECHNIQUES : photo et traitement de l'image

CONCEPTION ÉDITORIALE : gestion de presse, préparation atelier-enquête

DROIT, ÉTHIQUE, INSTITUTIONS : institutions judiciaires

ENVIRONNEMENT TECHNOLOGIQUE : atelier gestion de presse, editing Web, editing presse écrite

SOCIOLOGIE DES MÉDIAS, DES SOURCES : organisations syndicales et associatives, déontologie, champs culturels, les enjeux du Web

Semestre 4

APPLICATIONS TECHNIQUES : TP Web

ENVIRONNEMENT TECHNOLOGIQUE : télévisuel, journal radio

RÉALISATION ÉDITORIALE : photojournalisme, portrait

ATELIERS (WEB/TÉLÉ/RADIO/PE)

PROJET TUTORÉ : atelier produit final

STAGE de 8 semaines minimum : mémoire et soutenance

ANNEXE 2 - LES BILANS D'INSERTION PROFESSIONNELLE

Ecole de journalisme de Toulouse

Une étude récente, portant sur les diplômés depuis 1994, indique que 83 % exercent dans le journalisme.

DUT de Tours

2005-2006 : 25 diplômés - 5 en CDD, 9 en CDI, 7 pigistes

2006-2007 : 29 diplômés - 7 en CDD, 8 en CDI, 2 pigistes, 3 en poursuite d'études

2007 - 2008 : 28 diplômés - 9 CDD, 1 CDI, 6 pigistes, 2 en poursuite d'études, 1 reconversion

Institut de Journalisme Bordeaux Aquitaine

Depuis 1968, plus de 1 500 étudiants ont été diplômés de l'IUT de Bordeaux, puis de son successeur l'IJBA.

1 264 sont journalistes professionnels. 482 exercent dans des chaînes de télévision. 133 en radio, 464 dans la presse écrite.

258 occupent des postes de responsabilité.

865 sont salariés en contrat à durée indéterminée.

Ecole de journalisme et de communication de Marseille

PROMOTION 2007 : 8 diplômés en radio, 4 en télévision, 3 en PQR, 2 en piges, 1 en agence, 1 en presse magazine, 1 en site web

Institut Pratique de Journalisme

SUR 46 ÉTUDIANTS DIPLÔMÉS EN 2006 : 12 sont en presse écrite, 9 en télévision, 7 en radio, 6 en presse en ligne, 7 en agences. 24 sont en CDI, 14 en CDD, 8 sont pigistes.

SUR 40 ÉTUDIANTS DIPLÔMÉS EN 2007 : 19 sont en presse écrite, 11 en télévision, 5 en radio, 3 en presse en ligne. 11 sont en CDI, 14 en CDD, 15 sont pigistes.

SUR 42 ÉTUDIANTS DIPLÔMÉS EN 2008 : 2 sont en presse écrite, 9 en télévision, 7 en radio, 7 en presse en ligne, 2 en agences, 1 en communication, 1 dans un autre secteur d'activité. 6 sont en CDI, 20 en CDD, 13 sont pigistes.

Centre de formation des Journalistes

SUR 35 ÉTUDIANTS DIPLÔMÉS EN 2006 : 10 sont en presse écrite, 14 en télévision, 3 en radio, 5 en presse en ligne, 1 en agence, 2 autres. 8 sont en CDI, 13 en CDD, 13 sont pigistes.

SUR 36 ÉTUDIANTS DIPLÔMÉS EN 2007 : 6 sont en presse écrite, 16 en télévision, 4 en radio, 7 en presse en ligne, 1 en agence, 2 autres. 12 sont en CDI, 15 en CDD, 8 sont pigistes.

SUR 39 ÉTUDIANTS DIPLÔMÉS EN 2008 : 12 sont en presse écrite, 14 en télévision, 4 en radio, 8 en presse en ligne, 1 en agence. 2 sont en CDI, 22 en CDD, 14 sont pigistes.

Ecole Supérieure de Journalisme de Lille

EN 2008, SUR 150 ÉTUDIANTS DES PROMOTIONS 2006, 2007 ET 2008 : 10 sont indépendants/pigistes, 10 sont en agences, 5 en web, 22 en radio, 28 en télévision, 3 en production audiovisuelle, 63 en presse écrite (dont 29 dans des quotidiens et 34 dans des périodiques), 4 sont hors presse.

Centre d'études littéraires et scientifiques appliquées

EN 2008, SUR LES 18 DIPLÔMÉS DE 2006 : 1 en presse écrite, 3 en presse écrite et web, 5 en radio, 5 en télévision, 1 en web, 1 en agence audiovisuelle. 1 en CDI, 8 en CDD, 6 en piges, 1 « indépendant ». 3 avaient signé un contrat avant la fin de la formation, 4 dans les six mois qui ont suivi, 2 au-delà.

EN 2008, SUR LES 22 DIPLÔMÉS DE 2007 : 3 en presse écrite, 4 en web, 1 en radio, 10 en télévision, 1 en agence, 3 en production audiovisuelle. 1 en CDI, 12 en CDD, 7 en piges, 1 à l'étranger, 1 intermittent. 6 avaient signé un contrat avant la fin de la formation, 4 dans les six mois qui ont suivi.

DUT de Lannion

EN 2007, SUR LES 24 DIPLÔMÉS DE 2005 : 20 avaient poursuivi des études. 16 étaient en situation d'emploi, dont 13 dans les médias. 8 en presse régionale, 4 en audiovisuel, 1 à l'étranger. 3 en CDI, 6 en CDD, 4 en piges.

EN 2006, SUR LES 29 DIPLÔMÉS DE 2004 : 23 avaient poursuivi des études. 22 étaient en situation d'emploi, dont 16 dans les médias. 10 en presse régionale, 6 en audiovisuel. 7 en CDI, 6 en CDD, 3 en piges.

EN 2005, SUR LES 28 DIPLÔMÉS DE 2003 : 19 avaient poursuivi des études. 18 étaient en situation d'emploi, dont 12 dans les médias. 10 en presse régionale, 2 en audiovisuel. 4 en CDI, 5 en CDD, 3 en piges.

Institut Français de Presse

Plus de la moitié des diplômés de 2006 ont un emploi en CDI.

Sur les 20 diplômés de 2007, un tiers ont un emploi en CDI.

Au début de 2009, les diplômés de 2008 étaient en CDD ou en piges.

La Fondation Charles Léopold Mayer pour le Progrès de L'homme (FPH), est une fondation indépendante de droit suisse, basée à Paris, qui soutient l'émergence d'une communauté mondiale. Elle travaille principalement autour des grandes questions de gouvernance, d'éthique et de nouveaux modèles de développement. La FPH est à l'origine de la création d'alliances citoyennes socioprofessionnelles. À ce titre, elle soutient l'alliance internationale de journalistes en tant qu'entité fondatrice mais aussi par son financement.

L'alliance internationale de journalistes est un espace constructif qui favorise l'échange et le débat, à travers le monde, avec l'ambition de créer de l'intelligence commune et du pouvoir collectif pour peser sur les pratiques journalistiques dont personne ne peut plus ignorer l'impact. Ouverte aux professionnels de l'information et à son public, l'alliance travaille sur la responsabilité des journalistes et la responsabilité des médias envers la société.

La collection «Journalisme responsable» regroupe des livrets thématiques relatifs à l'éthique, la déontologie, la qualité de l'information, la régulation ou l'auto-régulation de la profession, etc.

Sont déjà parus dans cette collection

en mars 2008 :

- **Sociétés de rédacteurs, sociétés de journalistes**, Bertrand Verfaillie
- **Médiateurs**, Frédérique Béal
- **Conseils de presse**, Gilles Labarthe

en juillet 2009 :

- **Formation au journalisme, formation des journalistes**, Bertrand Verfaillie
- **Formation des journalistes à l'éthique professionnelle**, Nathalie Dollé
- **Des formations au journalisme à travers le monde**, Collectif

en novembre 2010 :

- **Journalisme : la transmission informelle des savoir être et savoir-faire**, Thomas Ferenczi

Journalisme responsable

une collection de regards
sur l'éthique journalistique

« Comme disait l'autre :
Le coût de l'ignorance est infiniment plus
élevé que celui de la formation. »

Bertrand Verfaillie, 52 ans,
est journaliste indépendant. Il est correspondant
dans le Nord-Pas de Calais de plusieurs
publications nationales et formateur à l'Ecole
Supérieure de Journalisme de Lille. Il travaille
plus particulièrement sur les politiques publiques,
la citoyenneté, la participation des habitants,
le développement durable, les relations Nord-Sud,
l'économie sociale et solidaire. Il est auteur
ou co-auteur de plusieurs livres ancrés dans
la réalité du Nord-Pas de Calais ou traitant
de sujets de société, comme les liens
inter-générationnels, les migrations, le suicide